



Site Natura 2000 « Roches de Penmarc'h »

ZSC FR5302008 – ZPS FR5312009

Comité de pilotage n°7

28 juin 2021, 14h en visio



Ordre du jour

- 1) Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h
- 2) Bilan de l'animation du site
- 3) Prévisionnel septembre 2021 - octobre 2022
- 4) Présentation de « l'analyse de risques pêche »
- 5) Présentation du projet RESPECT
- 6) Point d'information :
 - Validation de la ZNIEFF marine de Penmarc'h
 - Mise en œuvre des Zones de Protection Forte



1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

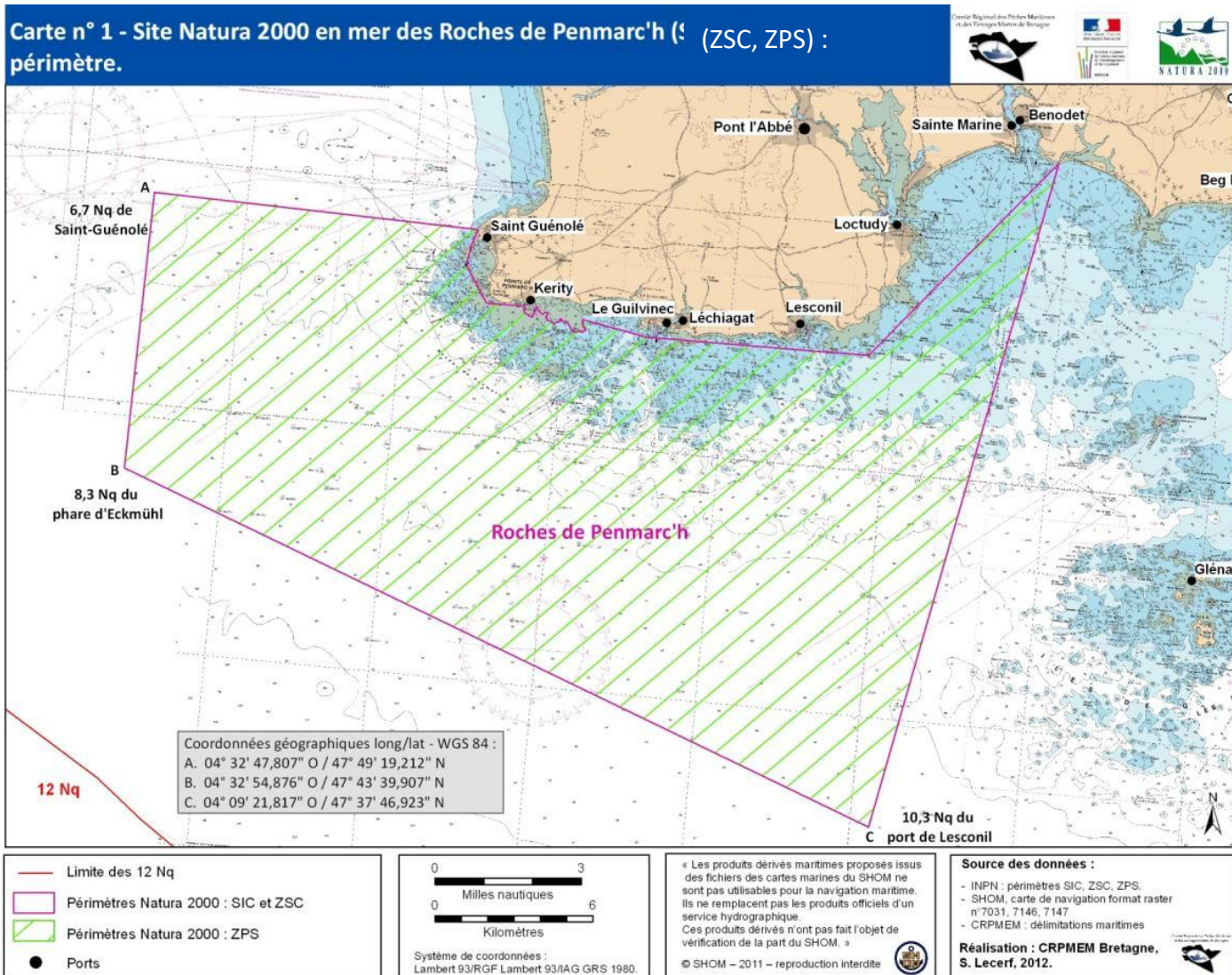
ZSC (Dir. Habitats)
 ZSC (Dir. Oiseaux)

Opérateur :

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



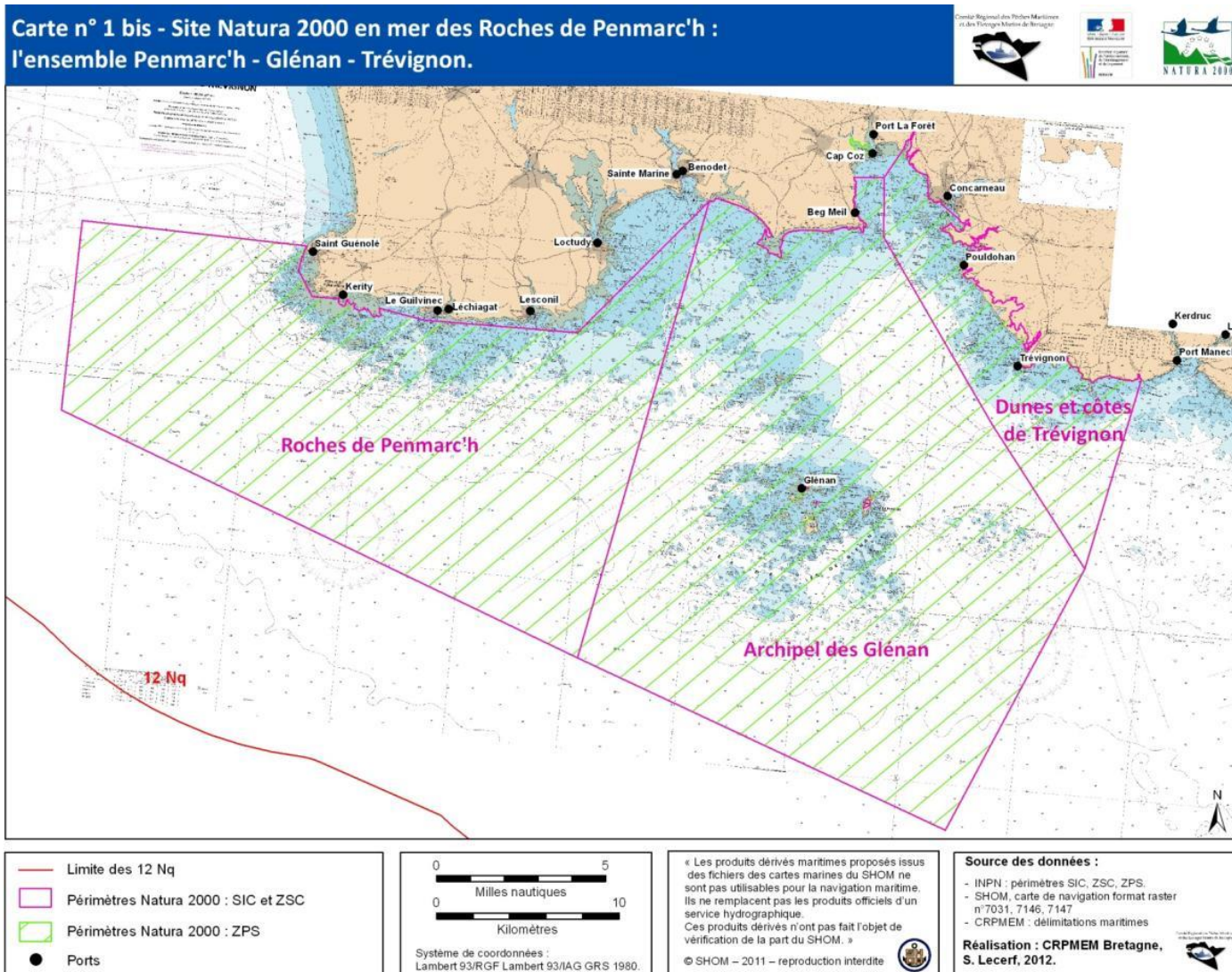
Appui technique :



1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Une approche « intersites » avec les sites voisins des Glénan et Trévignon

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Directive Habitats Faune Flore

Bancs de sable (1110)



Récifs (1170)



+ Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140) : anecdotique



1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Directive Habitats Faune Flore

Phoque gris



Grand dauphin



Marsouin commun



Directive Oiseaux

Plus de 40 espèces d'oiseaux marins : importance de la zone pour les phases d'hivernage et de migration des oiseaux marins



Puffin des Baléares



Fou de Bassan



Pingouin torda

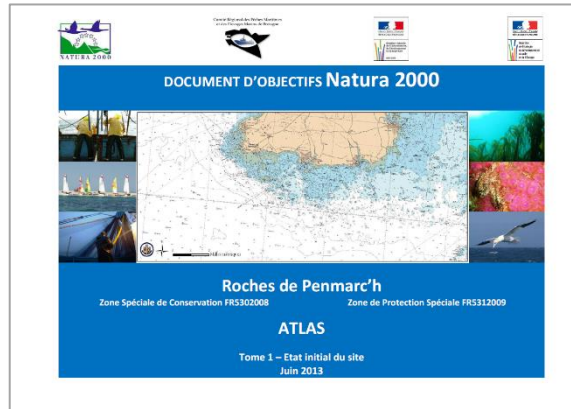


1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Approbation du Document d'objectifs par AP n°2015/028 du Préfet maritime le 19/05/2015



Tome 1 – Etat initial du site



Tome 1 – Atlas



Tome 2 – Diagnostic du site et mesures de conservation

➔ rochesdepenmarch.n2000.fr

1. Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h

Site « en animation » :

8 grands thèmes

21 mesures hiérarchisées

+ la charte

Mise en œuvre progressive des mesures selon un plan d'action

Thème de gestion	Code	Mesure / habitats ou espèces concernés	Priorité mesure
Exploitation des ressources halieutiques	MH1	Amélioration des connaissances sur les captures accidentelles d'espèces marines Natura 2000 par les engins de pêche	2 - Moyenne
	MH2	Amélioration des connaissances sur les interactions trophiques entre la pêche et les espèces marines N2000	1 - Faible
	MH3	Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	3 - Forte
	MH4	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	3 - Forte
	MH5	Détermination et évaluation des interactions spatiales locales entre les zones de pêche embarquée de loisirs et les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH6	Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013	3 - Forte
	MH7	Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH8	Amélioration des connaissances et veille sur les espèces invasives	2 - Moyenne
Fréquentation maritime et usages des fonds marins	MF1	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les activités subaquatiques de loisir et les habitats Natura 2000	1 - Faible
	MF2	Amélioration des connaissances sur l'impact des ancrages et mouillages sur les habitats Natura 2000	3 - Forte
Gestion spécifique des espèces	SP	Amélioration des connaissances sur le dérangement des espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Gestion spécifique des pollutions	PO1	Amélioration des connaissances sur les impacts des pollutions des eaux sur les habitats et espèces Natura 2000, suivi des réseaux de surveillance de la qualité des eaux et diagnostic approfondi sur les zones à forts enjeux	2 - Moyenne
	PO2	Amélioration des connaissances sur les impacts des macrodéchets sur les habitats et espèces Natura 2000, amélioration des modalités actuelles de gestion	2 - Moyenne
	PO3	Renforcement des synergies avec les politiques publiques sur l'eau	2 - Moyenne
	PO4	Promotion de politiques environnementales portuaires et soutien aux gestionnaires (ports et zones de mouillages collectifs)	2 - Moyenne
Gestion spécifique des phénomènes naturels	NA1	Amélioration des connaissances sur l'influence des facteurs climatiques et océanologiques sur les habitats et les espèces Natura 2000	1 - Faible
	NA2	Amélioration des connaissances sur les impacts de certains aménagements anthropiques littoraux et suivi des phénomènes morphosédimentaires sur le site Natura 2000	1 - Faible
Sensibilisation	CS	Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques	3 - Forte
Amélioration des connaissances et suivis	CC1	Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions	3 - Forte
	CC2	Suivi et évaluation périodique des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000 et de leur état de conservation	3 - Forte
Approches participatives	CP	Approche participative des usagers du site et acteurs locaux dans la caractérisation, l'évaluation et le suivi des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Charte		Charte Natura 2000	2 - Moyenne



Ordre du jour

- 1) Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h
- 2) Bilan de l'animation du site
- 3) Prévisionnel septembre 2021 - octobre 2022
- 4) Présentation de « l'analyse de risques pêche »
- 5) Présentation du projet RESPECT
- 6) Point d'information :
 - Validation de la ZNIEFF marine de Penmarc'h
 - Mise en œuvre des Zones de Protection Forte



2. Bilan de l'animation

Financement de l'animation du Docob Roches de Penmarc'h par la mesure 80 du FEAMP :

*« Protection et amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin »,
(volet 1)*



➔ actions portant sur la pêche professionnelle non éligibles à la mesure 80 : autres demandes de financement (mesure 40 notamment).

2 dossiers de demande de financement au titre de la mesure 80 ont été déposés depuis 2016 :

- **ANIMRP** : Du 1^{er}/03/2016 au 31/08/2018
- **ANIMRP2** : Du 1^{er}/09/2018 au 31/12/2021
↳ date de fin repoussée au 31/10/2022.

➔ Financement uniquement du temps de travail de la chargée de mission

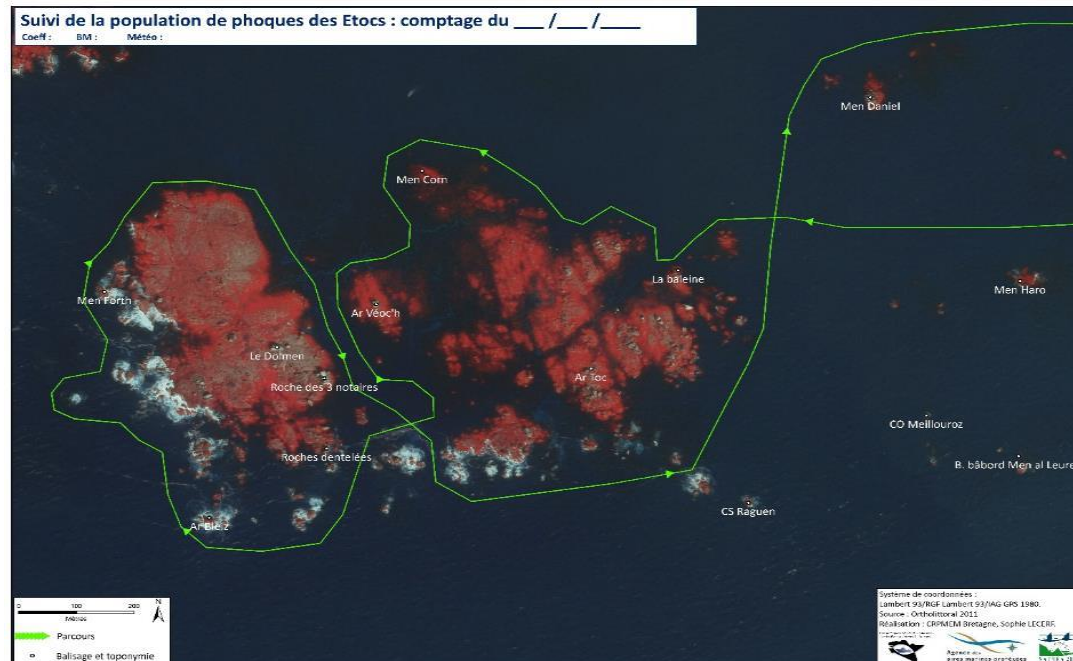
➔ OFB en appui technique et financier sur certaines actions.

2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

Suivi du groupe de phoques gris des Etocs

- Financement OFB / équipe Soizen / CRPMEM Bretagne / Bretagne Vivante
- Suivi mis en œuvre depuis 2014, comptages mensuels jusqu'en 2016, puis 5 comptages/an
- Protocole identique en Iroise, baie de Morlaix, et Sept-Iles : comptage et identification des phoques sur reposeoirs et dans l'eau sur un parcours défini, 1h30 avant la BM.



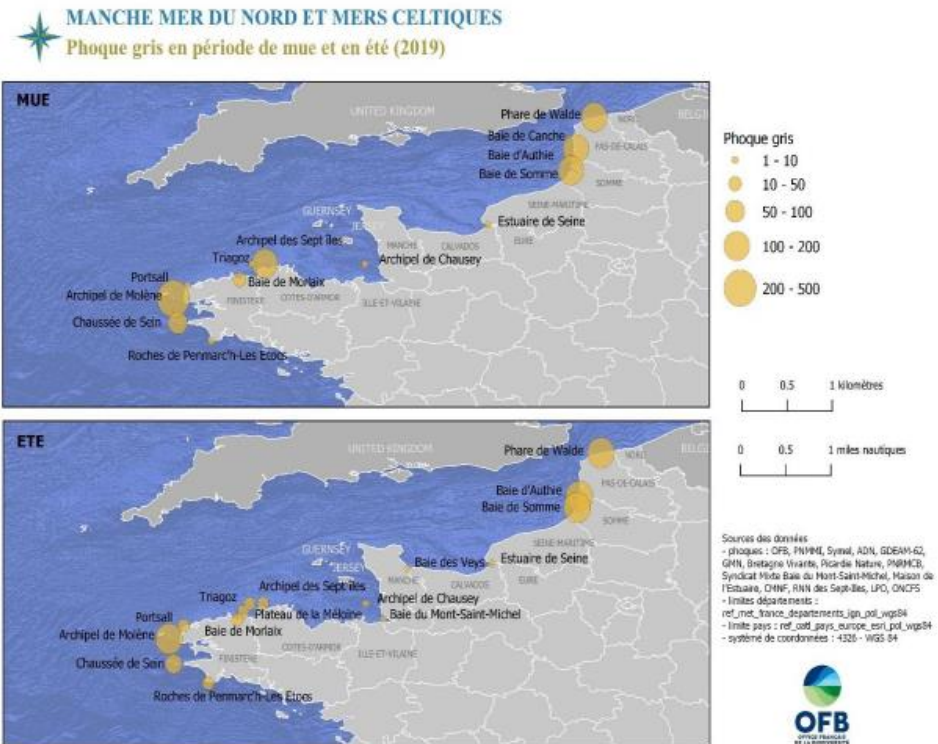
2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

Suivi du groupe de phoques gris des Etocs

- Site de reposoir et d'alimentation (aucune mise-bas observée)
- Groupe en augmentation constante depuis 7 ans. Maximum observé : 21 phoques le 26 mai dernier.
- Tendance nationale des effectifs en augmentation sur les sites de reposoirs et de reproduction (Sein, Molène, Sept-Iles)

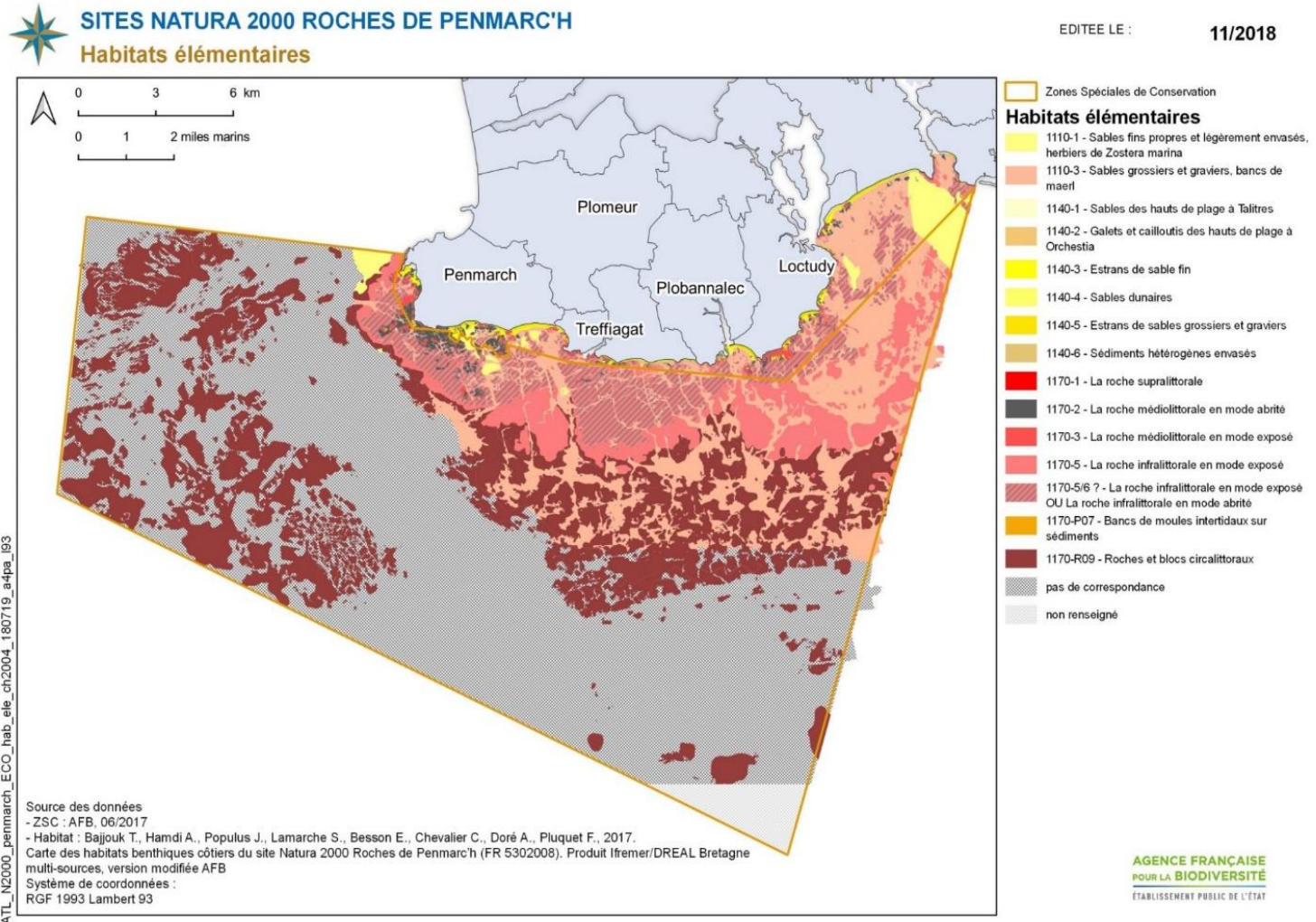
- Glissement de l'aire de répartition vers le sud : présence du phoques gris aux Glénan depuis quelques années, justifie la mise en place d'un comptage



2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

Cartographie des habitats issue du programme MESH-Atlantique reçue en nov. 2017. Mise à jour de l'état initial écologique.



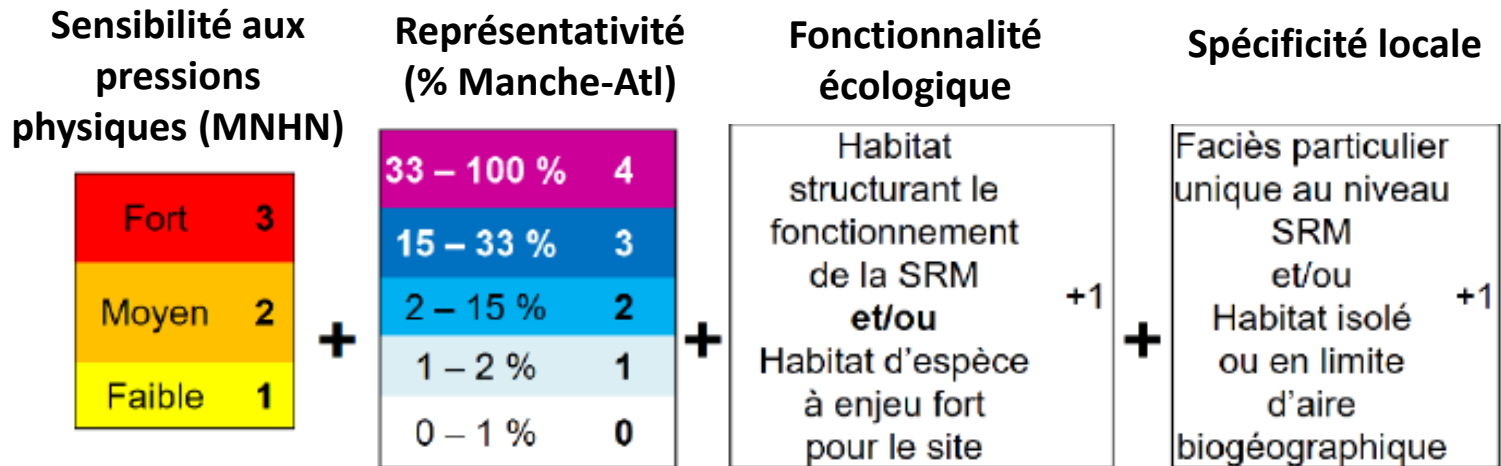
2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

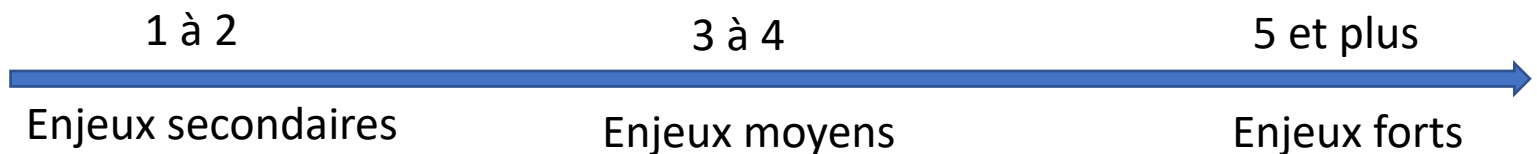
Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

Méthode **commune** à tous les sites Natura 2000 (DCSMM, CT88)

Niveau de responsabilité du site dans la préservation de l'enjeu =



Les indices de responsabilité sont classés pour déterminer une **priorisation des enjeux** sur notre site :



2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

Habitats génériques issus de la *DHFF* déclinés en **habitats élémentaires** dans le *Cahier Habitats Côtiers* du Muséum national d'Histoire Naturelle (2004) et des **habitats particuliers** identifiés pour leur intérêt écologique et leur rôle de soutien à la biodiversité (habitats bioconstruits)

Fonds rocheux

Enjeux	Surface (ha)	Représentativité (% Manche-Atl)	Sensibilité (MNHN, 2016)	Fonctionnalité /spécificité : expertise locale du DOCOB	Enjeux DOCOB	Enjeux révisés
1170-2/3 Récifs médiolittoraux	695,7	2	Moyenne à forte pour le 1170-2	Micro-habitats, supports pour de nombreuses espèces (anémones, éponges, gastéropodes...)	Moyen	Moyen à fort (1170-2)
1170-2 Macroalgues intertidales	444,7	3,5	Forte	Ceintures d'algues brunes, rouges, diversité des herbivores	Moyen	Fort
1170-5/6 Récifs infralittoraux	5829,4	3,9	Forte	Enjeu fort du secteur pour la SRM (DCSMM), zone de production primaire, abri d'espèces (crustacés, poissons ...)	Moyen	Fort
1170-5 Laminaires mixtes clairsemés	103	0,2	Forte	Production primaire, zone de refuge et d'alimentation (crustacés et poissons prédateurs), microhabitat (crampons des laminaires), fréquentation phoques Conditions favorables au développement des laminaires (sous-estimation de la superficie des laminaires)	Moyen	Fort
1170 - R09 Roches et blocs ciralittoraux	11759,7	4,6	Moyenne	Enjeu fort du secteur pour la SRM (DCSMM); Support de biodiversité	Moyen	Moyen

2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

Révision de la hiérarchisation des enjeux de conservation

Fonds sableux

Enjeux	Surface (ha)	Représentativité (% Manche-Atl)	Sensibilité (MNHN, 2016)	Fonctionnalité /spécificité : expertise locale du DOCOB	Enjeux DOCOB	Enjeux révisés
1140- 1/2/3/4/5/6 Replats exondés à marée basse	306	0,3	Faible à moyenne (1140-3/5/6)	Source de nourriture pour les poissons à marée haute, pour les oiseaux à marée basse	Fort	Secondaire à moyen (1140-3/5/6)
1110-1 Sables fins propres et légèrement envasés	776,4	0,7	Moyenne	Rôle de nourricerie pour les poissons plats; espèces benthiques diversifiés (bivalves, amphipodes...)	Fort	Moyen
1110-1 Herbier <i>Zostera marina</i>	128	2,6	Forte	Zone de refuge et d'alimentation (hippocampe, crustacés, poissons prédateurs), de nourricerie poissons plats, biodiversité importante Dvlpt des herbiers de <i>Zostera marina</i> optimum au regard des conditions environnementales observables sur le site	Fort	Fort
1110-3 Sables grossiers et graviers, bancs de maërl	5917,6	1,6	Moyenne	Diversité des niches (plus le sédiment est hétérogène); nurserie pour les bivalves (ex. Coquille Saint-Jacques, Palourdes) et les jeunes stades de poissons (ex. rouget...)	Fort	Moyen

2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

« Etat des lieux des connaissances sur les oiseaux en mer dans le Nord Gascogne, rôle des ZPS dans la conservation de ce groupe faunistique » (CALLARD et al, 2018)

Période étudiée 2011-2016 :

- Observations depuis la côte des oiseaux en mer
- Données Wetlands International (oiseaux hivernants), réseau des observateurs de Bretagne Vivante Ornithologie

⇒ **58 espèces** recensées sur la ZPS

⇒ Importance de la ZPS en période migratoire et hivernale (stationnement, regroupement)



Tournepierre
à collier



Puffin des
Baléares



Pinguin
torda



Bécasseau
sanderling



Mouette
mélanocéphale

⇒ Alimentation sur l'estran (limicoles), frange côtière (goélands, sternes, plongeurs, macreuses, cormorans) et au large (fou, alcidés, puffin, mouette, labbe)

⇒ Complète le rôle de la ZPS des Glénan en termes de zones fonctionnelles en mer pour les colonies (Sternes notamment)

⇒ Rôle secondaire du site pour la reproduction (Goélands, Huitrier pie, GCI)

2. Bilan de l'animation

Arrêté ministériel du 10/12/2019 modifiant la liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés en Bretagne

- En 2017 : un important travail de mise à jour des formulaires standard de données (FSD) des sites Natura 2000 a été conduit au niveau national à la demande du ministère.
- Cela a conduit la DREAL Bretagne à actualiser la liste des espèces pour toutes les ZPS bretonnes (sites désignés au titre de la directive oiseaux).
- Dorénavant ce ne sont plus des arrêtés ministériels par ZPS qui seront publiés mais un arrêté régional pour l'ensemble des ZPS d'une même région.
- Ces FSD pourront désormais faire l'objet d'une mise à jour annuelle , a minima à chaque évènement important concernant le site Natura 2000 :
 - Réalisation ou révision d'un DOCOB,
 - Apport de connaissance importante pour le site,
 - ...



2. Bilan de l'animation

**Annexe à l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR 5312009 - Roches de Penmarc'h
(zone de protection spéciale)**

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1er alinéa) du code de l'environnement

A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>
A007	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>
A010	Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>
A014	Pétrel tempête, Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>
A015	Pétrel cul-blanc, Océanite cul-blanc	<i>Oceanodroma leucorhoa</i>
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>
A191	Sterne caugék	<i>Sterna sandvicensis</i>
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
A384	Puffin des Baléares	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>

2. Bilan de l'animation

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2ème alinéa) du code de l'environnement

A004	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
A005	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>
A009	Pétrel fulmar, Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>
A011	Puffin majeur	<i>Puffinus gravis</i>
A012	Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>
A013	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>
A016	Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>
A017	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>
A065	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>
A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>
A130	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>
A137	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>
A141	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>
A144	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>
A148	Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>
A149	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>
A162	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>
A164	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>
A169	Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>
A172	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>
A173	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>
A188	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>
A200	Petit Pingouin, Pingouin torda	<i>Alca torda</i>

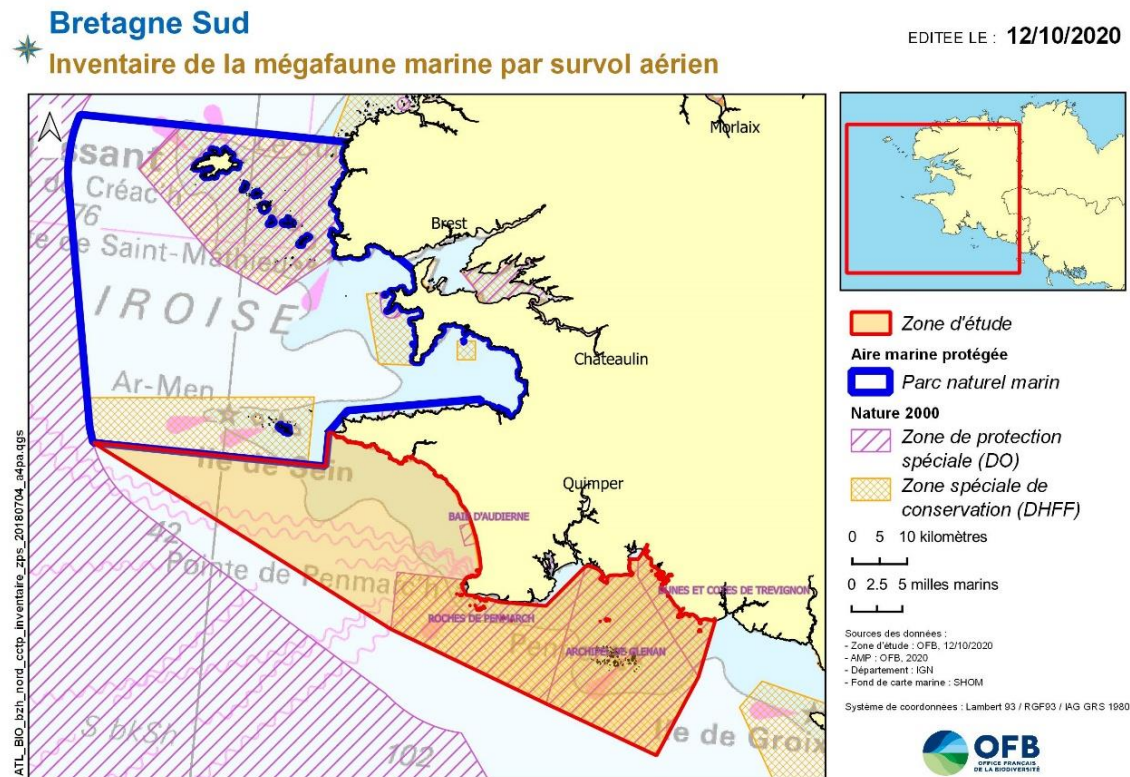
2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

Inventaire par survol aérien Finistère Sud 2021-2022

- 8 campagnes sur 2 ans : printemps, été, automne, hiver
- Observateurs embarqués couplés à de l'acquisition digitale géoréférencé
- Distribution spatio-temporelle, abondance, zone de densité max, activités des oiseaux, hauteurs de vol, direction

Livrables : printemps 2023

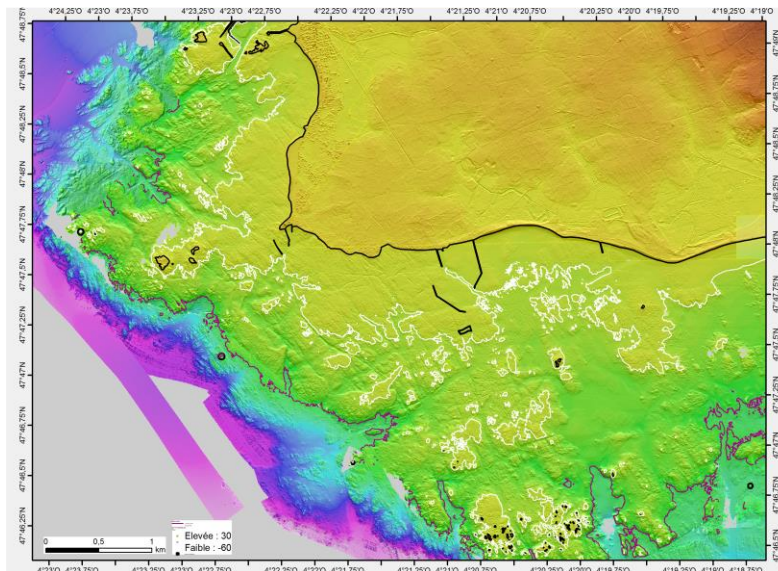


2. Bilan de l'animation

❖ Thème Amélioration des connaissances et suivis :

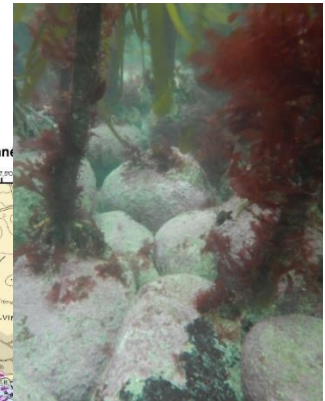
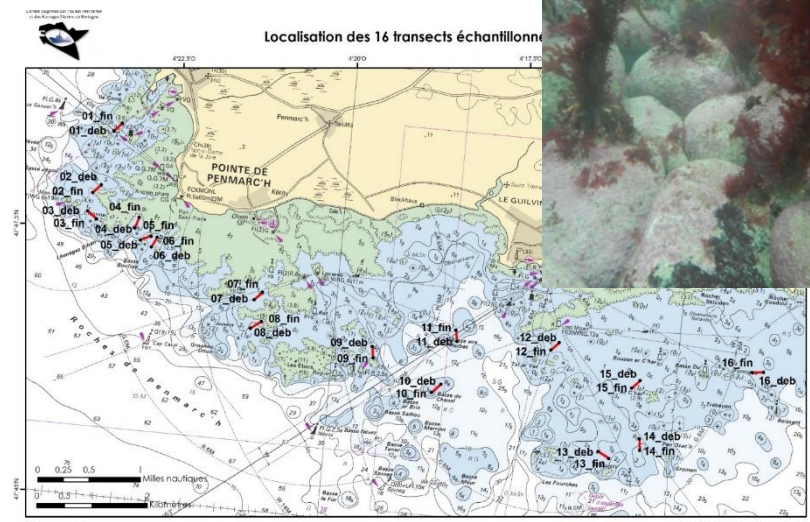
Cartographie des champs de blocs et platier rocheux subtidaux

(projet SEPALG : CRPMEM Bretagne/CDPM29/Ifremer/MNHN, financement FFP)



1 Sonar interférométrique, campagne CROCOLIT (Université Le Havre Normandie) : cartographie de la plateforme subtidale de 0 à -60 m CM avec une résolution de 1 m.

2 Campagne de « vérité terrain » pour discriminer la nature du substrat (champ de blocs subtidal vs platier rocheux). (Idrabis&littoral)



3 Création d'un MNT et extrapolation (Ifremer) : travaux non aboutis

Légende

- Points de début - fin des transects de 200 m

Système de projection: RGF2 Lambert 93
Coordonnées: WGS 84 degrés décimales
Date: Juillet 2019
Rédaction: DDEA Su & Environ
Sources: Carte SHOM 7146

2. Bilan de l'animation

❖ **Thème Sensibilisation :**

Sensibilisation des structures et prestataires nautiques et de leurs adhérents/clients

Journée de formation sur les enjeux environnementaux des 3 sites N2000 à l'intention des professionnels des sports et loisirs nautiques (26/01/2017) : partenariat OFB, réserve St Nicolas des Glénan/Bretagne Vivante, CRPMEM Bretagne.

Participation :
une vingtaine de structures.



- ➔ Discussion sur les différents outils et moyens de sensibilisation du public disponibles : proposition de créer un support pédagogique spécifique N2000.
- ➔ Groupe de travail pour sa conception

2. Bilan de l'animation

Création d'un support pédagogique à destination des structures de sports et loisirs nautiques : plaquette « *A la découverte de la biodiversité marine* ».

- format A5 plastifié, manille inox
- 18 pages : oiseaux, algues, champs de blocs, herbiers, bancs de maërl, récifs à gorgones, mammifères... Identification des espèces et bonnes pratiques.

→ Réunion de présentation, diffusion : **800 plaquettes distribuées à 59 structures.**

A la découverte de la biodiversité des sites Natura 2000
Roches de Penmarc'h | Archipel des Glénan | Dunes et côtes de Trévignon

LES OISEUX DE L'ESTRAN

L'estran est la zone de balancement des marées. Il peut être sableux, rocheux ou vaseux. Les limicoles sont des oiseaux caractéristiques de ces milieux. Taille de becs et hauteur de pattes sont adaptées à leur zone de pêche. Chaque bec permet de capturer une proie spécifique, à chacun son menu !

Mollusques – invertébrés

Courlis	Barge	Huitrier	Chevalier gambette	Bécasseau variable	Pluvier	Gravelot
Arvicole	Néréide	Coque	Puce de mer	Taline	Hydrobie	
5 cm						
10 cm						
15 cm						

Gravelot à collier interrompu
Joue au blessé pour vous éloigner du nid

Grand gravelot
Masque de zorro

Bécasseau variable
Ventre noir en été

Bécasseau maubèche
Apparence trapue

Bécasseau sanderling
En groupe sur les plages

Tourne-pierre à collier
Peu farouche

Chevalier guignette
Virgule blanche qui remonte devant l'aile

Chevalier gambette
Assez courant – sur le qui-vive !

Pluvier argenté
Œil bien noir – allure bonhomme !

Barge à queue noire
Assez grande – bec rose foncé

Barge rousse
Migretrice jusqu'à 12 000 km sans escale !

Courlis cendré
Long bec courbé

Courlis corlieu
Tête brune avec trait jaunâtre au centre

Huitrier-pie
Mangeurs de coquillages mais pas d'huîtres !

A marée basse, ils se nourrissent. A marée haute, ils se reposent, chuuut !

4

→ Evaluation l'année suivante : questionnaire en ligne envoyé aux structures : 21 réponses, satisfaction de l'outil.

2. Bilan de l'animation

❖ Thème Sensibilisation :

Application Nav & Co

- Sortie en juin 2020 sur Android
- Une quinzaine de points environnementaux sur Roches de Penmarc'h :
 - ➔ Herbiers de zostère, mammifères marins, récifs, laminaires, grande vasière...
 - ➔ Aire de carénage, eaux grises/eaux noires, pollution plastique...
- Premier bilan : plus de 7000 utilisateurs et très bon accueil du public (50 % naviguent dans le 29)

Nav&Co

Pour une navigation pleine de découvertes
la carte Shom s'enrichit

Des photos et infos
pour présenter les richesses
naturelles marines

Des balises interactives
avec des photos pour
faciliter leur identification

Des notifications en temps
réel sur la réglementation
environnementale

Un carnet de navigation
pour enregistrer
mes parcours

Herbier de zostère

Prêt à naviguer

Application gratuite disponible pour la zone de navigation
du Mont-Saint-Michel au Croisic
Téléchargeable dès le mois de juin sur le store Android

SHOM
OFB
marine
GOVERNEMENT

2. Bilan de l'animation

❖ Thème Sensibilisation :



- Nouvelle version du site en ligne !
- Des pages « bonnes pratiques » par activité
- Possibilité de passer d'une carte « printemps/été » à une carte « automne/hiver » (sensibilité du milieu différente)
- Plein de nouvelles fiches espèces sur les oiseaux hivernants

❖ Thème Sensibilisation :



➤ *présenté en point 5*

2. Bilan de l'animation

❖ Thème Sensibilisation :

Création d'un site internet dédié au site : rochesdepenmarch.n2000.fr

Rechercher :

Natura 2000 - ROCHES DE PENMARC'H

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Les Roches de Penmarc'h

Participer

Dernières actualités

COPII - 28 juin 2021
10/05/2021
Prochain comité de pilotage du site

Retrouvez toutes nos actualités

Le patrimoine naturel

Téléchargez la plaquette de présentation des habitats et

Accueil

Bienvenue sur les sites Roches de Penmarc'h !

Carte n°1 - Site Natura 2000 en mer des Roches de Penmarc'h : périmètre SIC et ZPS.

Fiche d'identité

Zone Spéciale de Conservation FR 5302008 (directive "habitats")

Zone de Protection Spéciale FR 5312009 (directive "oiseaux")

Superficies : 45 728 ha
Espace marin : 100 %

Communes littorales

Bénodet, Combrit, Île Tudy, Le Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h, Plobannaec, Treffiagat.

Structure opératrice

Partez à la découverte de Natura 2000 sur les sites Roches de Penmarc'h.

2. Bilan de l'animation

❖ Thème « Gestion spécifique des pollutions » :

- Suivi des commissions Estuaire des SAGE OUESCO et Sivalodet :
 - ➔ De nombreuses actions menées par ces structures concourent à la conservation des habitats et espèces marines : pose de clous urbains « ici commence la mer », actions de nettoyage, profil de vulnérabilité conchylicoles, etc.



❖ Animation générale :

- Participation à la CML Cornouaille : volet sur l'amélioration des connaissances sur le milieu marin et le développement des bonnes pratiques.
- Echanges inter-sites
- Réseaux des sites Natura 2000 et des aires marines protégées
- Evaluation d'incidences Natura 2000
- Montage de projets de financement/liquidation

Ordre du jour

- 1) Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h
- 2) Bilan de l'animation du site
- 3) Prévisionnel septembre 2021 - octobre 2022
- 4) Présentation de « l'analyse de risques pêche »
- 5) Présentation du projet RESPECT
- 6) Point d'information :
 - Validation de la ZNIEFF marine de Penmarc'h
 - Mise en œuvre des Zones de Protection Forte



3. Prévisionnel sept. 2021 - octobre 2022

- ❖ Nouveau travail de sensibilisation à mener auprès des centres nautiques intervenant sur les Etocs : quel bilan de la **Charte Natura 2000 d'engagements de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec ?**

Rappel : outil administratif et contractuel du Docob

- Objectif : favoriser la poursuite, le développement et la valorisation des **pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire** présents sur le site.
- Contenu : **Recommandations générales et engagements de bonnes pratiques soumis à contrôle**
- **Démarche d'adhésion volontaire et contractuelle** : marque un engagement fort aux valeurs et aux objectifs de Natura 2000. Engagements auprès du préfet maritime et du préfet du Finistère pour une durée de 5 ans (formulaire CERFA instruction DDTM).
- Qui? Structures nautiques, associations, usagers, etc. Adhésion individuelle non rémunérée.



3. Prévisionnel sept. 2021 - octobre 2022

Charte élaborée en 2016/2017 en concertation avec les usagers, l'OFB et les services de l'Etat :

- groupe de travail, communiqué de presse, mailing...

4 structures nautiques du territoire seulement ont adhéré à la charte à ce jour :



Sea Up Performance

Difficulté pour mobiliser : pas de contreparties possibles suite à la signature

Nécessité de mener un nouveau travail de sensibilisation pour concilier fréquentation des Etocs et préservation des habitats et espèces.

- ➔ Projet de fiche spécifique pour sensibiliser au dérangement du phoque gris
- ➔ Réflexion sur la sensibilisation des structures nautiques avec l'appui de la CCPBS?



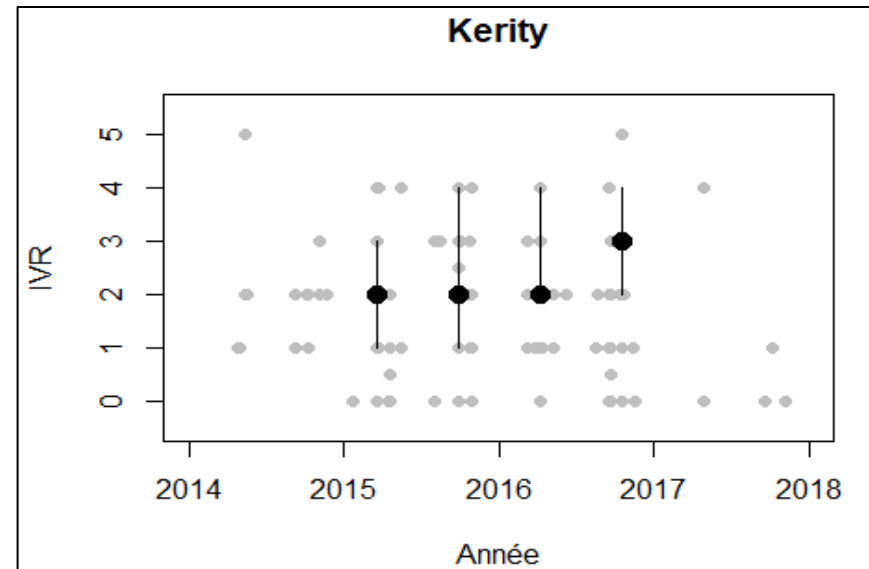
3. Prévisionnel sept. 2021 - octobre 2022

❖ Suivi écologique des champs de blocs intertidaux de Kerity :

Rappel : dans la dynamique du «Life+ Pêche à pied» pour lequel Glénan et Mousterlin étaient sites pilotes, plusieurs actions ont été menées sur Penmarc'h en 2015/16 :

- Comptage pêcheurs à pied, suivis comportementaux,
- Actions de sensibilisation : réunions de concertation et pose de panneaux,
- Suivi écologique d'un champs de blocs à Kerity afin d'évaluer le degré de perturbation généré par la pêche à pied de loisir (2 indicateurs : IVR et QECB).

➔ Les données collectées n'avaient pas pu être analysées. Les travaux viennent d'être relancés : projet MNHN/OFB (Eval-Habloc), visant à développer un nouvel indicateur pour l'état de conservation. **Premiers résultats sur l'IVR, QECB à venir :**



3. Prévisionnel sept. 2021 - octobre 2022

❖ Nouvelles actions de sensibilisation des pêcheurs à pied ?

Suggestion formulée lors du GT 10/06/2021.

❖ Action sur les déchets marins : formation organisée par l'ABB le 28/09 « Initiation aux suivis quantitatifs et qualitatifs des déchets en milieu littoral et marin ».

❖ Projet CASPER sur les engins de pêche perdus en mer : financement DLAL FEAMP

❖ Bilan de l'animation et de la mise en œuvre des mesures du Docob :

- ✓ Démarche similaire menée sur les Glénan et Trévignon
- ✓ Point sur ce qui a été réalisé et identification des actions menées par d'autres structures/associations localement et qui contribuent aux objectifs du Docob
- ✓ Création d'un groupe de travail pour restituer ce bilan, identifier et prioriser les actions à développer, mobiliser d'autres acteurs en soutien?

❖ Définition d'un nouveau projet et demande de financement

Pêcher intelligent, pêcher durablement

En respectant les bonnes pratiques, vous préservez la ressource et le milieu marin. Vous contribuez ainsi à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.

Bonnes pratiques

- Respecter les tailles, les quantités et les périodes de pêche.
- Effectuer le tri et deviner le poids au fur et à mesure.
- Ne pêcher que ce que vous consommez.
- Laisser les femelles de crustacés portant des œufs.
- Utiliser des outils autorisés non destructeurs.
- Le récolte des algues est soumise à un règlementation. Respecter les tailles et les périodes de récolte (www.fvnet.com).
- Respecter les espèces : l'estran est un lieu de loisir, mais aussi un lieu de travail. Une réglementation spécifique à la pêche à pied de loisir existe sur ces zones. Les respecter, c'est respecter le travail des professionnels.

Milieu naturel

- La seule façon de voir, pour ne pas le perturber, il est obligatoire de respecter discrètement les pierres dans le bon sens.
- Les habitats de nombreux animaux marins, sont fragiles. Il est interdit d'y pêcher.

Santé

- Eviter d'écarter (souvent) au moins dix centimètres avant de les consommer.
- Prévoir un panier pour récolter et transporter vos coquillages, afin de les garder vivants.
- Consommer vos coquillages rapidement.
- Certains coquillages peuvent être temporairement interdites à la pêche à pied, renseignez vous sur www.pêcheapiedresponsable.fr

Sécurité

- Prenez connaissance de l'état de la mer pour ne pas être piégé par le monde monté.
- Remarquez-vous sur la météo - ne partez pas à la pêche à pied si la météo est défavorable.
- Les coquillages pour sont être très dangereux, évitez-les avec des précautions.
- Prévoyez toujours de votre lieu de pêche et de votre bateau de retour.

Outils autorisés pour certaines espèces :

- Pinces
- Fourchettes
- Cabres
- Cuffs
- Épaves
- Spécimens
- Couff
- Crochet

Le numéro des secours est le 112 à terre et le 119 en mer.

Ordre du jour

- 1) Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h
- 2) Bilan de l'animation du site
- 3) Prévisionnel septembre 2021 - octobre 2022
- 4) Présentation de « l'analyse de risques pêche »
- 5) Présentation du projet RESPECT
- 6) Point d'information :
 - Validation de la ZNIEFF marine de Penmarc'h
 - Mise en œuvre des Zones de Protection Forte



4. ARP

Cadre réglementaire :

Prise en compte de la pêche professionnelle au sein d'un site Natura 2000 :

Réalisation d'une **analyse de risques de porter atteinte aux objectifs de conservation du site** par les activités de pêche professionnelle (qui dispense des évaluations d'incidences)

- Inscription dans la loi Biodiversité 2016 : **en cas de risque d'atteinte aux objectifs de conservation du site, des mesures réglementaires doivent être prises**
- Mise en œuvre selon une **méthode développée au niveau national permettant d'identifier des « risques de dégradation », et cadrée par la circulaire du 30 avril 2013 (> mise à jour en 2020).**

Cadre opérationnel :

Les projets HARPEGE 1 et 2 (financement FEAMP)

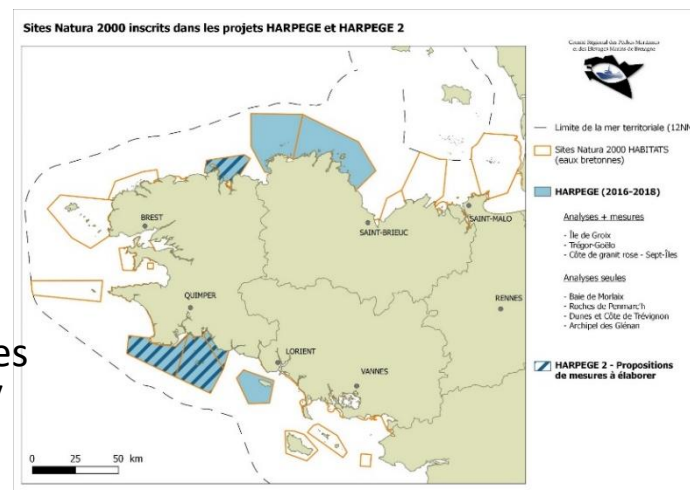
Partenariat : CRPMEM Bretagne / OFB.

Comité de suivi du projet : Etat (Prémar, DIRM, DREAL, DML29), OFB, CDPMEMs, opérateurs Natura 2000.

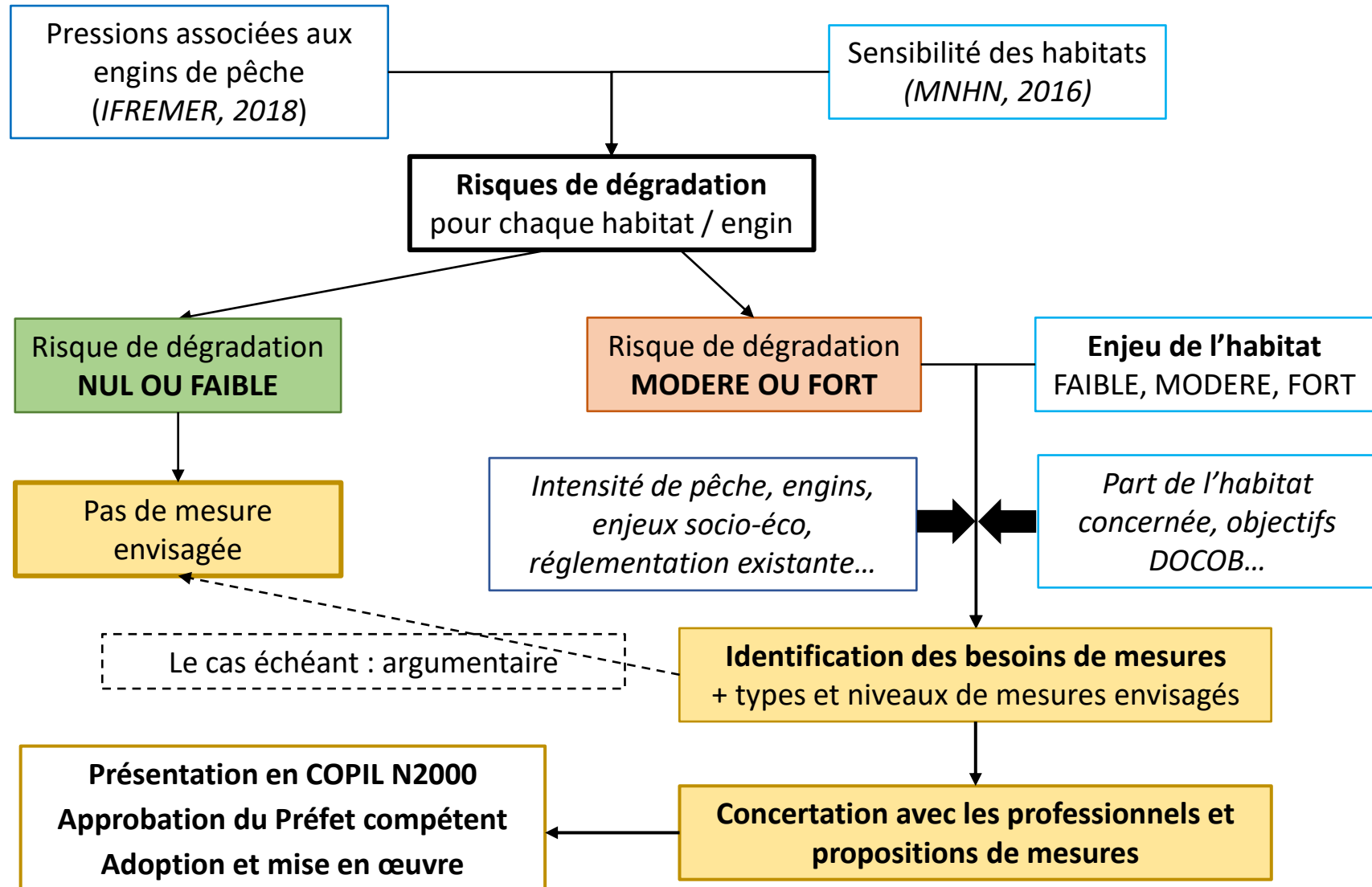
2018 : analyse de risques

2020 : propositions de mesures

À l'échelle des 3 sites
Penmarc'h/Glénan/
Trévignon



Principes méthodologiques retenus (d'après la méthode nationale)



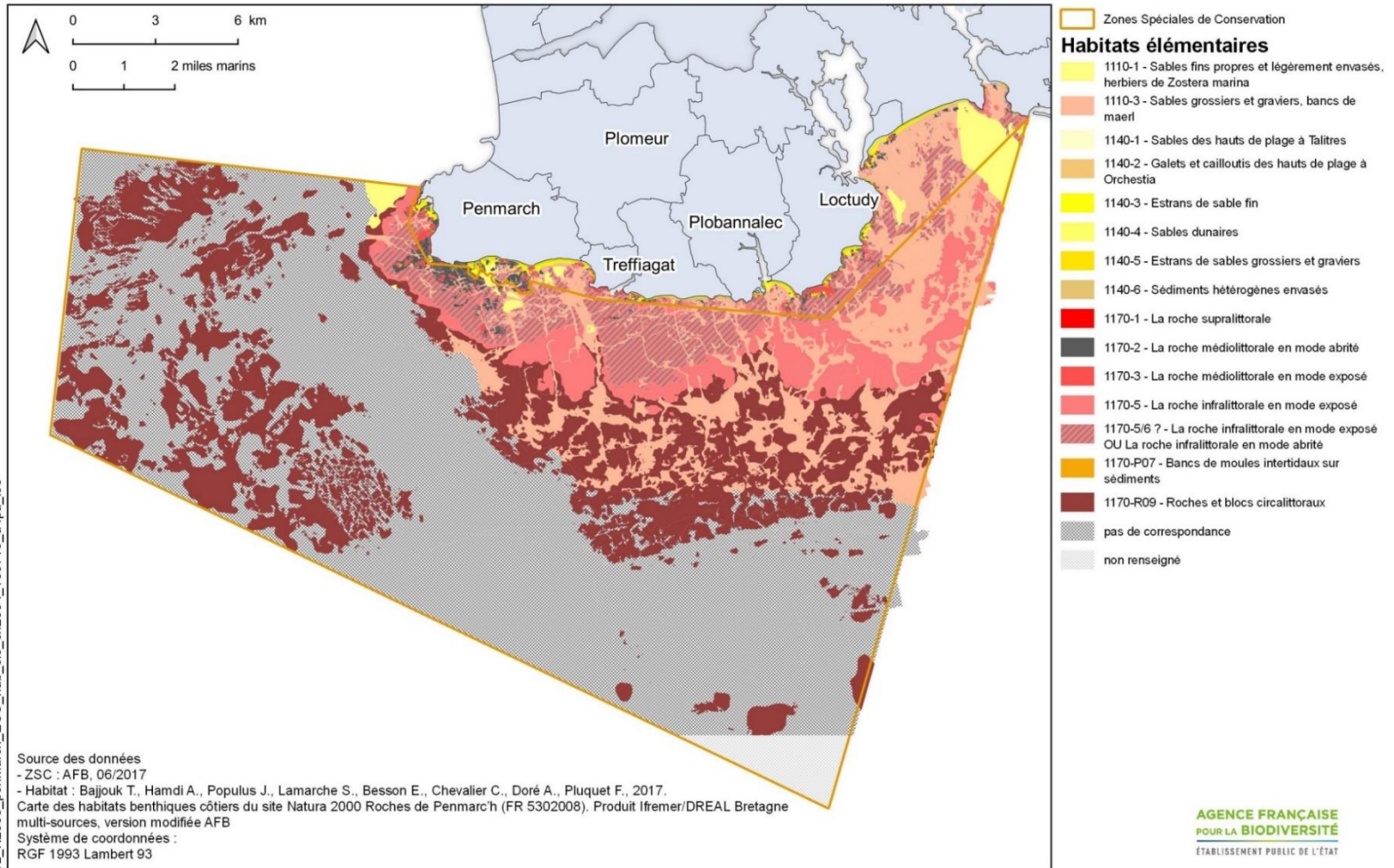


SITES NATURA 2000 ROCHES DE PENMARC'H

Habitats élémentaires

EDITEE LE :

11/2018



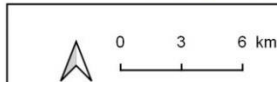


SITES NATURA 2000 ARCHIPEL DES GLENAN - ROCHES DE PENMARC'H - DUNES ET COTES DE TREVIGNON

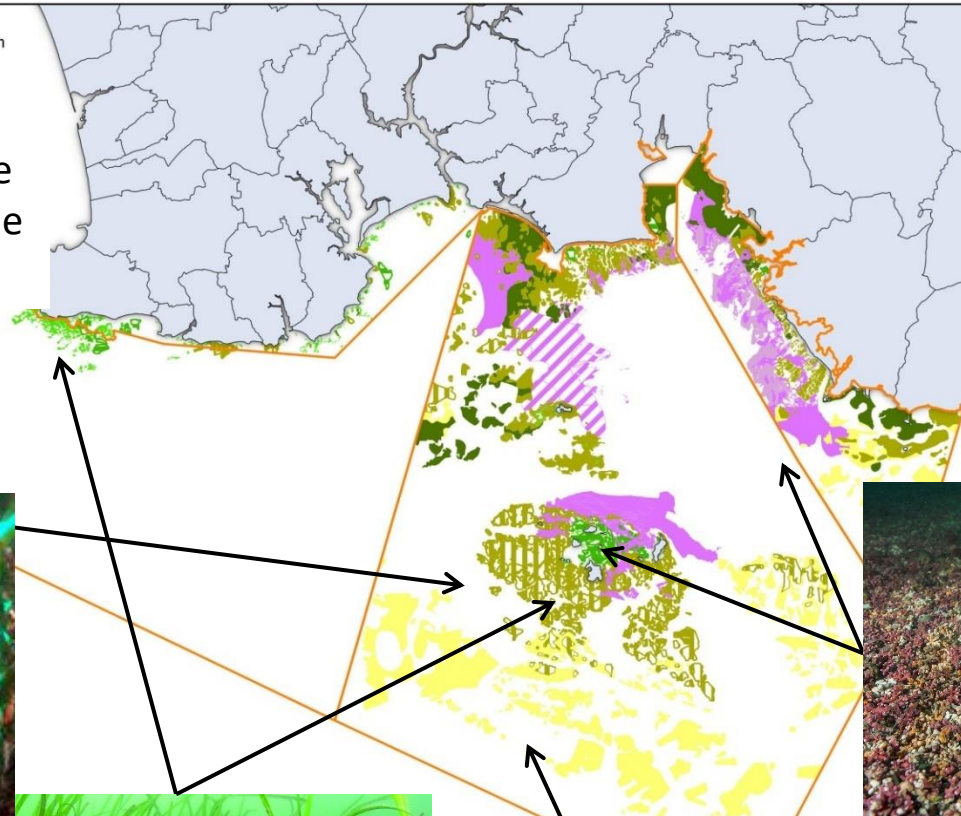
EDITEE LE

6/2018

Habitats particuliers



Manque identifié dans la cartographie des Laminaires sur le site de Penmarc'h



- Habitats particuliers**
- Zone Spéciale de Conservation
 - Banc à lanice
 - Bancs de maërl
 - Présence de maërl
 - Bancs de maërts / Présence de maërts
 - Faune dressée
 - Forêt de laminaires
 - Herbiers Zostera marina
 - Herbiers Zostera noltii
 - Laminaires mixtes clairsemées
 - Macro-algues intertidales
 - Macro-algues subtidales



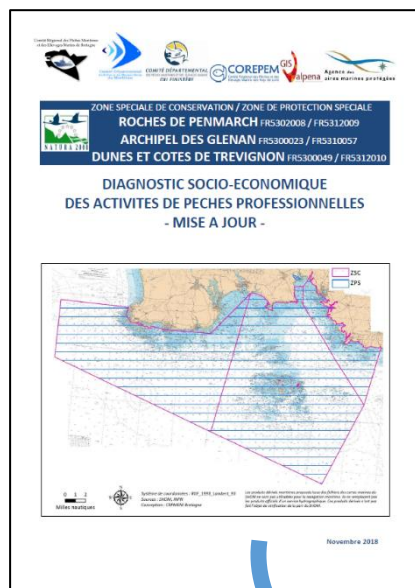
ATL_ECO_N2000_penmarc

Système de coordonnées
RGF 1993 Lambert 93
Source des données
- ZSC : AFB, 06/2017
- Habitat : Produit Ifremer

4. ARP

Méthode et données mobilisées : les activités de pêche

- Mise à jour en 2018 des données « pêche » figurant dans les 3 Documents d'objectifs, pour les besoins de « l'analyse de risques pêche » :

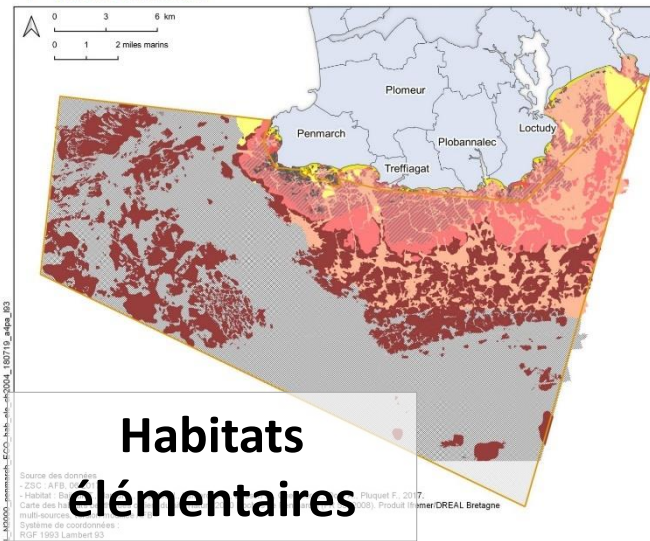


Métiers	Nb de navires (données Valpena 2013)	Site N2000 concerné		
		Penmarc'h	Glénan	Trévignon
Chaluts de fond jumeaux à langoustines et à poissons	92	X	X	X
Filet droit et filet trémail	72	X	X	X
Casier à gros et à petits crustacés	41	X	X	X
Ligne	37	X	X	X
Palangre	34	X	X	X
Bolinche	20	X	X	X
Chalut pélagique	4 bretons + 15 ligériens* (*années 2012-14)	X	X	
Drague à coquille St-Jacques	7		X	X
Chalut à lançon	7	X	X	
Drague à lançon	5	X		X
Scoubidou à goémon	4	X		
Drague à bivalves	4		X	
Nasse à poissons	3	X		
Pêche en plongée sous-marine de l'ormeau (+ oursin pour les Glénan)	3	X	X	X
Peigne à hyperborea	1	X		
Drague à oursins			X	
Pêche de pouce-pied			X	
Récolte des algues de rive		X		X

- 2 sources de données pêche : Valpena (enquêtes 3 Nq*3Nq) et SIH Ifremer (VMS)

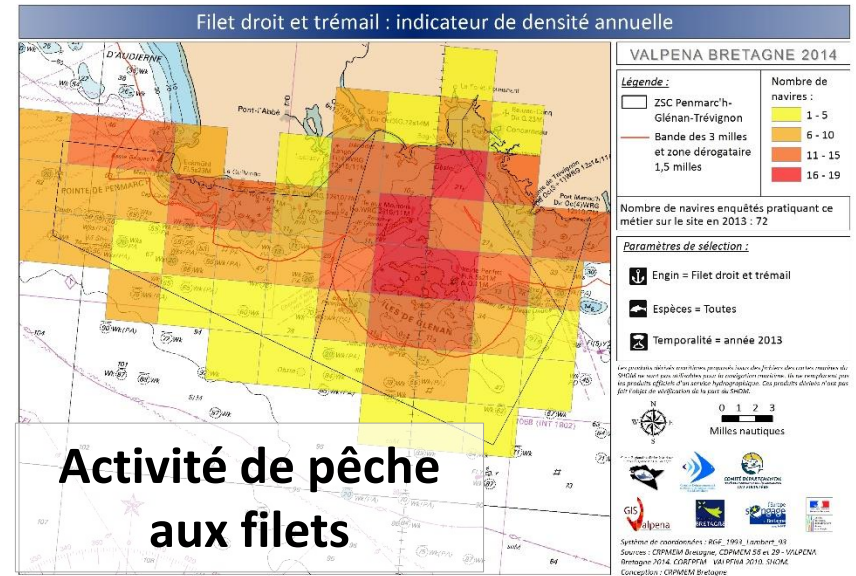
4. ARP *Méthode et données mobilisées : illustration des résultats*

SITES NATURA 2000 ROCHES DE PENMARC'H Habitats élémentaires

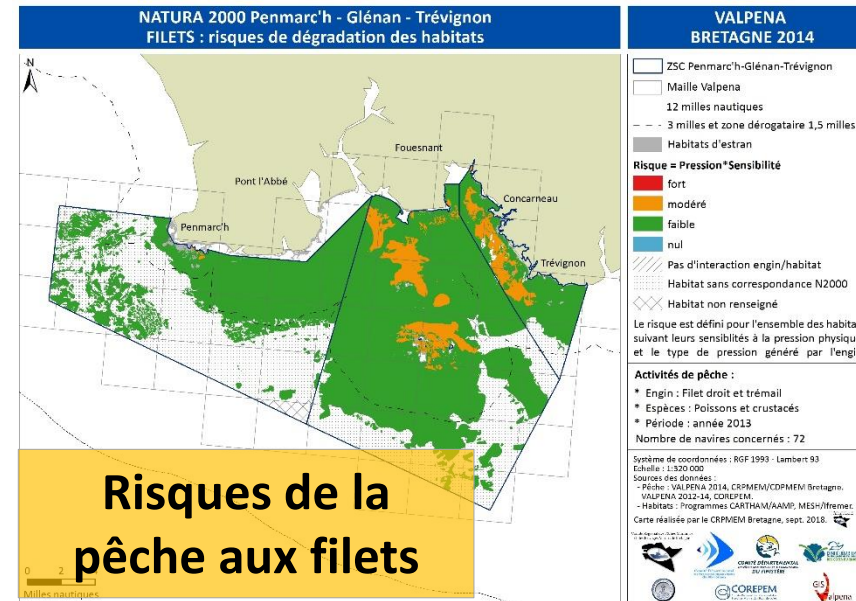


Habitats élémentaires

Matrice de **sensibilité** de chaque habitat et faciès particulier (MNHN 2016), aux différentes **pressions physiques** générées par les engins de **pêche** (Ifremer 2018)



Activité de pêche aux filets



Risques de la pêche aux filets

4. ARP

Risques de dégradation et besoins de mesures

Toutes les interactions entre les engins de pêche et les habitats ont été étudiées :

Risques de dégradation Roches de Penmarc'h

HABITATS	ENGINS DE PECHE										Ø	Ø		
1110-1-Herbiers <i>Zostera marina</i>													Ø	Ø
1110-1- Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers à <i>Zostera marina</i> -peu-envasé													Ø	Ø
1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl			(enquêtes)	(enquêtes)									/	/
1140-3 - Estrans de sable fin													/	/
1140-5 - Estrans de sables grossiers et graviers													/	/
1170-2-Macro-algues intertidales													/	/
1170-3-La roche médiolittorale en mode exposé													/	/
1170-5-La roche infralittorale en mode exposé														
1170-5-Laminaires mixtes clairsemées														
1170-5-Macro-algues subtidales													(enquêtes)	
1170-R09-Roches et blocs circalittoraux			peu probable	peu probable	(enquêtes)	Ø	Ø						(enquêtes)	(enquêtes)

Risques nul / faible

Bolinche, chalut pélagique, nasse, casier, palangre, lignes, filets (*hors herbiers*), plongée

→ Absence de mesure

Risques modéré / fort

+ niveaux d'enjeux des habitats ↓ + paramètres contextuels

Légende

	Risque fort
	Risque modéré
	Risque faible
	Risque nul

	Absence d'interaction spatiale lors du croisement des données pêche/habitats
Ø	"Pas d'interaction" engin/habitat (issu de l'application des matrices Pressions/sensibilités)
	Interaction écartée (habitat d'estran)
/	Cas particuliers: - l'habitat correspond à la ressource pêchée (laminaires et 1170-5/6) - la pêche à pied ne s'exerce que sur l'estran.
(enquêtes)	Interaction écartée après étude des données fines d'enquêtes et des retours de pêcheurs *

* description des différents cas dans le texte du rapport

Principe général (Comité de suivi Etat/OFB/comités du projet HARPEGE 2) :

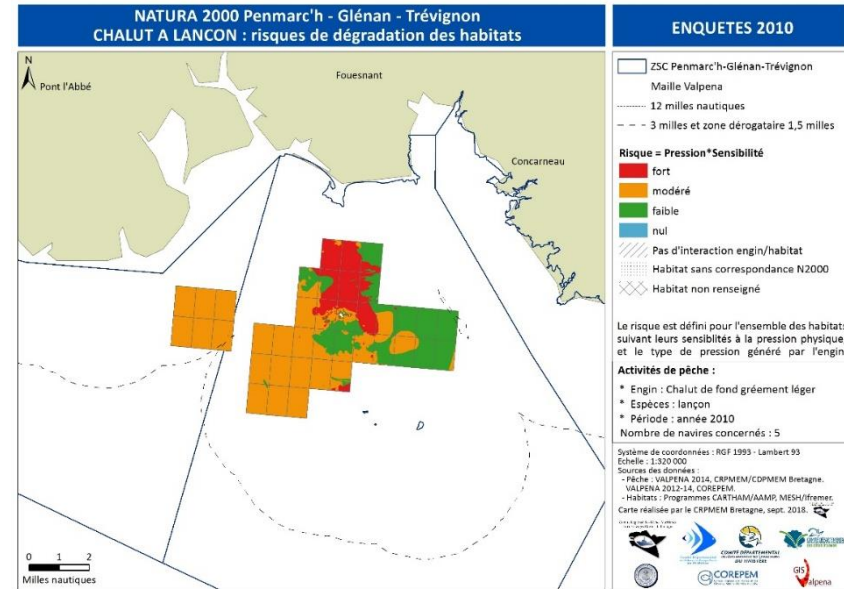
Au regard des enjeux socio-économiques et des risques, la profession souhaite se concentrer sur les priorités de conservation. L'OFB et le CRPMEM, en accord avec les services de l'Etat, proposent de prioriser la réduction des risques sur les habitats les plus sensibles, qui concentrent les plus forts enjeux de conservation (en particulier les faciès à herbiers et maërl) à l'échelle des 3 sites Penmarc'h/Glénan/Trévignon

Risques de dégradation et propositions de mesures (métiers du lançons)

Chalut de fond à lançon / 1110-3 Sables grossiers :

- Risque modéré
- Enjeu moyen de l'habitat
- Zones de pêche très localisées (2% de l'habitat), et engin qui effleure le fond

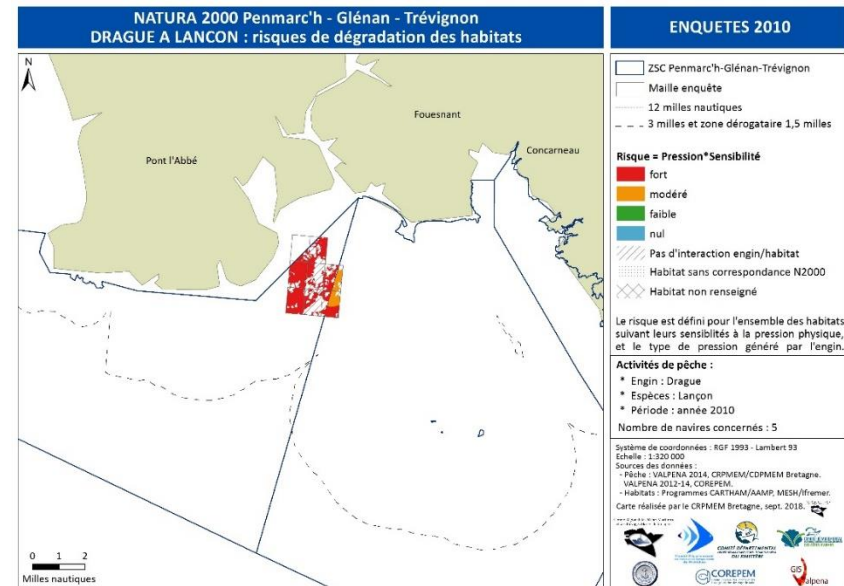
➔ Absence de proposition de mesure : priorisation sur le maërl à l'échelle des 3 sites



Drague à lançon / 1110-3 Sables grossiers :

- Risque fort
- Enjeu moyen de l'habitat
- Zones de pêche très localisées (5% de l'habitat), effort de pêche très limité (5 navires en déc. / janvier, traits < 1h).

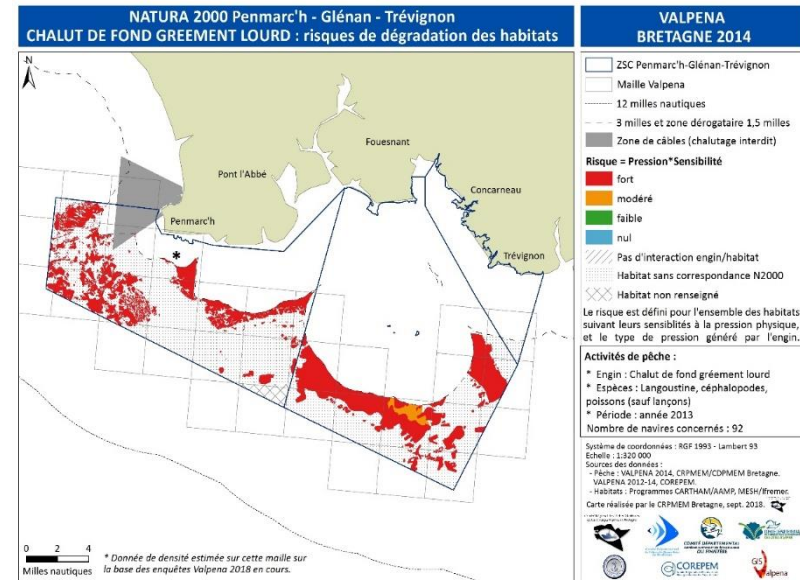
➔ Absence de proposition de mesure : priorisation sur le maërl à l'échelle des 3 sites



Risques de dégradation et propositions de mesures (chaluts de fond)

Chalut de fond à langoustines, poissons et céphalopodes / habitat 1170-R09 Roches et blocs circalittoraux :

- Risque qualifié de « peu probable », fort pour les gréements lourds/modéré pour les gréements légers
- Interaction peu probable : habitat non ciblé, interaction accidentelle (risque d'avarie pour le train de pêche)
- Enjeu moyen de l'habitat
- Pas de zone de fort enjeu connue



- ➔ Absence de proposition de mesure en l'état actuel des connaissances
- ➔ Proposition de sensibilisation des pêcheurs aux enjeux des roches circalittorales (projet RESPECT)
 - ✓ Actions d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs sur les intérêts écologiques associés aux récifs circalittoraux à faune fixée et dressée.
 - ✓ Transmission de la limite des 3 milles nautiques (interdiction de chaluter).
 - ✓ Incitation à éviter de pêcher à proximité immédiate des récifs, pour limiter le risque d'avaries, de croches et d'arrachage de faune fixée.

Risques de dégradation et propositions de mesures (arts dormants : filets calés, casiers, palangres)

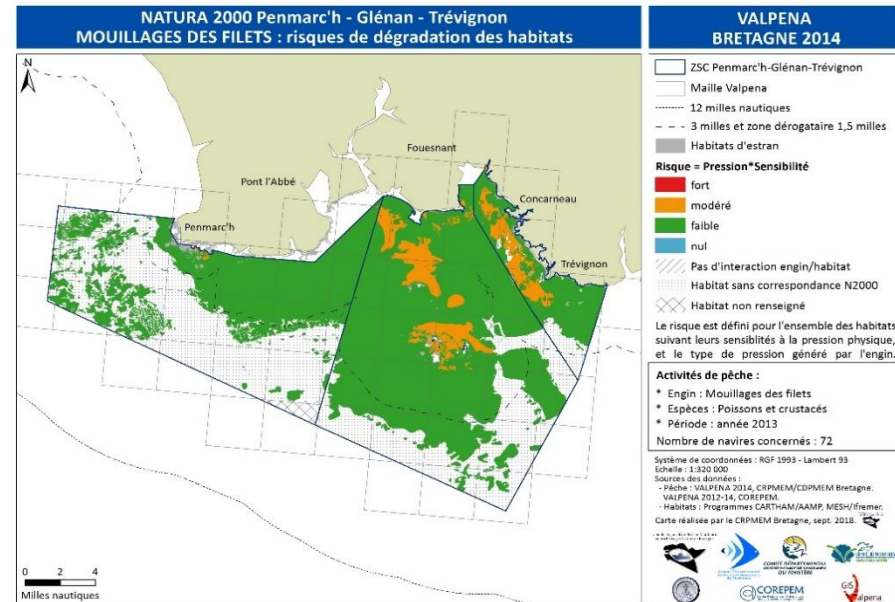
Filets et mouillages des arts dormants

/ 1110-1 Herbiers de *Zostera marina* :

- Risque modéré
- Enjeu fort de l'habitat
- Fréquentation très limitée / pression modérée des engins

➔ Proposition de sensibilisation des pêcheurs aux enjeux de conservation des herbiers (projet RESPECT) :

- ✓ Actions d'information et de sensibilisation auprès des pêcheurs sur les intérêts écologiques associés aux herbiers de zostère.
- ✓ Transmission de la cartographie des herbiers de zostère du site, compatible avec les ordinateurs de bord.
- ✓ Incitation à éviter les herbiers ou à adapter leurs pratiques : adapter les lestages pour qu'ils ne s'accrochent pas dans les herbiers.



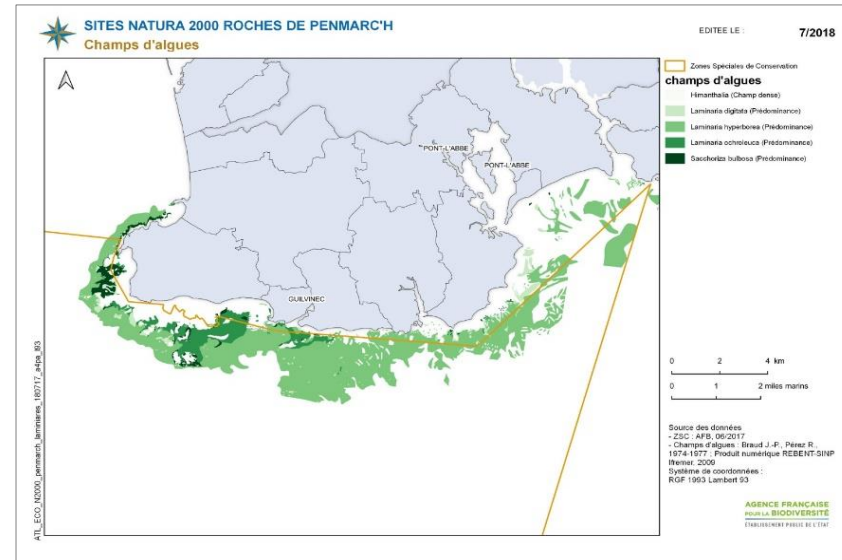
Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières)

Activités goémonières / 1170-5 Roche infralittorale – Laminaires mixtes clairsemées

- Exploitation encadrée
- Avis Ifremer + capacité annuelle (biomasse)
- Navires équipés de VMS (géolocalisation) (depuis 2019 pour le scoubidou)

Discussions sur les mesures :

- Echanges avec l’Ifremer et le PNMI : retour d’expériences sur l’Iroise
- Résultats du projet SEPALG (MNHN/Ifremer /CRPM/CDPM29) mené sur Roches de Penmarc’h sur l’impact du peigne et du scoubidou sur l’habitat rocheux.



Roches à laminaires (Ifremer 2009)



Scoubidou à digitata © R. Derrien



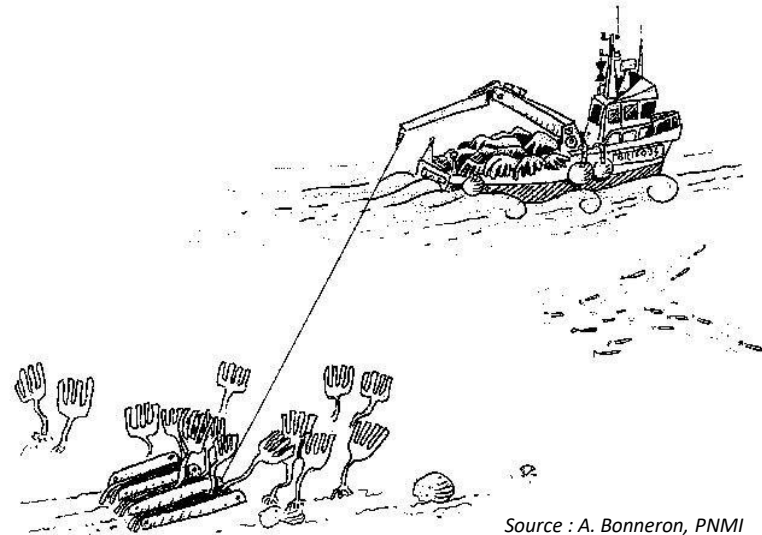
Peigne à hyperborea © R. Derrien

Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières : peigne)

Peigne à *L. hyperborea* :

× pêche fermée depuis le 26/10/2016

- Risque fort
- Enjeu fort de l'habitat et sensibilité particulière des champs de blocs
- Pratiqué par 1 navire de 2013 à 2015,
- puis par 3 navires en 2016 > fermeture
- Système de jachères (cycle de 3 ans), normalisation du peigne, VMS



Source : A. Bonneron, PNMI

Selon le programme SEPALG mené sur Roches de Penmarc'h (MNHN/Ifremer /CRPM/CDPM29) :

Conclusion sur l'impact de la récolte au peigne, sur la base des études menées avec 1 des 3 navires (Caractéristiques : longueur 11,50 m; puissance 74 kW; largeur du peigne 1,90 m; hauteur 14 cm) :

- Récolte de la *L. hyperborea* qui n'affecte pas les autres espèces de la sous strate
- Prélèvement faible à nul des blocs de roches,
- Aucun bloc de roche n'a été retourné

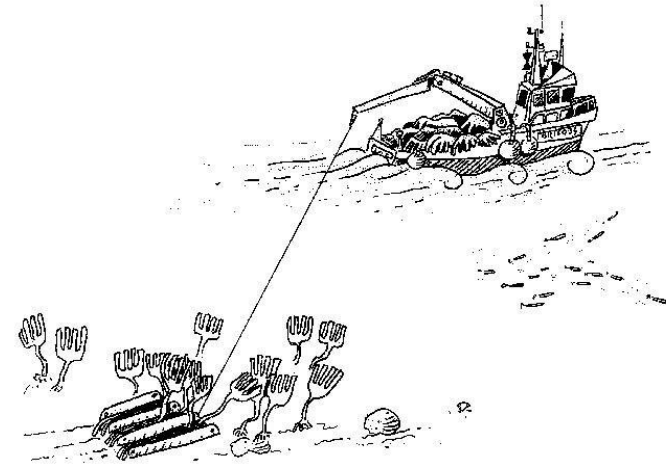
Limites de l'étude : taille de blocs relativement grande sur site ; caractéristiques du navire et du peigne.

Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières : peigne)

Peigne à *L. hyperborea* :

→ Proposition de mesures :

- **Recensement des connaissances et lacunes** sur la localisation des champs de blocs
- **Acquisitions de connaissances complémentaires** sur la localisation des champs de blocs sensibles au retournement par le peigne
- **Suivi de la biodiversité associée aux habitats de laminaires**, et de leurs fonctionnalités (modalités à définir)
- **Sensibilisation** : réflexions à mener sur l'aspect temps de traîne
- **Mesure réglementaire** : en l'état des connaissances sur les champs de blocs, absence de mesure spatiale. Si des secteurs de champs de blocs sensibles aux retournements sont identifiés, la discussion sera relancée (mesures spatiale ou technique).



Source : A. Bonneron, PNMI

Risques de dégradation et propositions de mesures (activités goémonières : scoubidou)

Scoubidou à *L. digitata*

- Risque modéré
- Enjeu fort de l'habitat et sensibilité particul des champs de blocs
- Pratiqué de mai à octobre, par 3 navires

Selon le programme SEPALG mené sur Roches d Penmarc'h (MNHN/Ifremer/CRPM/CDPM29) :

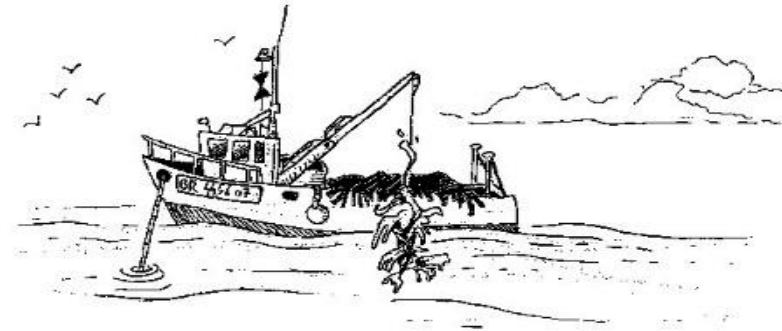
Selon les conditions de l'étude :

- Absence d'impact significatif d'une récolte au scoubidou sur la biocénose des roches subtidales (abondance des espèces) et sur les laminaires elles-mêmes (densité & longueur cumulée).
- L'impact de la récolte sur la biocénose à laminaires d'un plateau rocheux est faible et les observations laissent penser que le scoubidou n'impacte pas la sous-strate algale.

Limites de l'étude : saison tardive diminuant l'efficacité du scoubidou, résultats exploitables dans les conditions de l'étude (travail en dérive, puissance du navire)

➔ En l'état des connaissances, absence de mesure réglementaire complémentaire à l'encadrement actuel de l'activité.

Mise en œuvre de suivi de l'habitat pour veiller au maintien de la biodiversité associée et de ses fonctionnalités (modalités à définir).



Source : A. Bonneron, PNMI

4. ARP

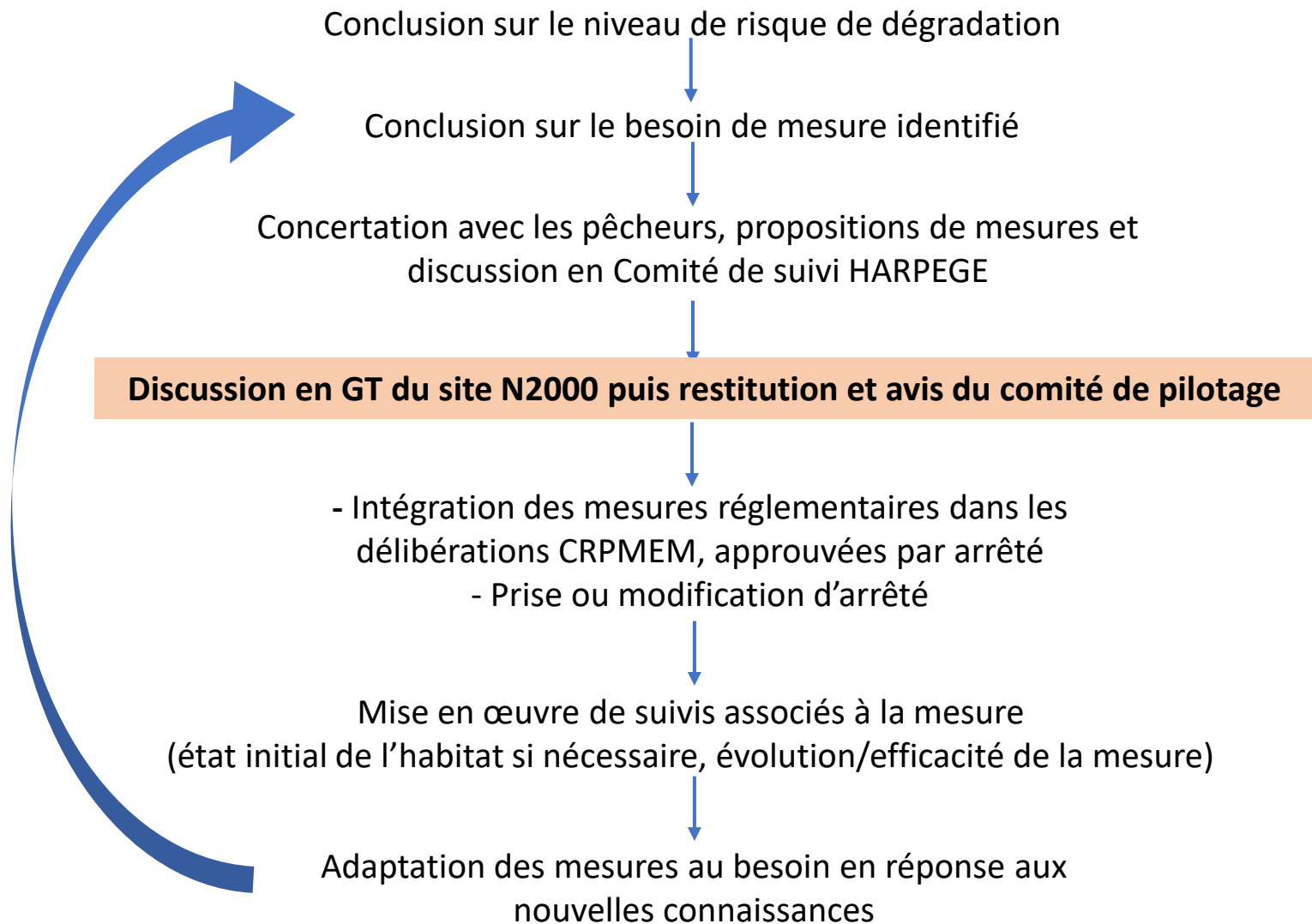
Risques de dégradation et propositions de mesures

Bilan des besoins de mesures identifiés et des conclusions retenues pour les risques forts et modérés (conclusion des Comités de suivi HARPEGE 2 du 8/10/2019 et du 4/12/2020)

Niveau d'enjeu	Habitats élémentaires / Habitats particuliers	Chalut de fond à poissons et céphalopodes Gréement lourd	Chalut de fond à poissons et céphalopodes Gréement léger	Chalut à lançon	Drague à lançon	Filets calés	Mouillages Filets, Casier, Nasse, Palangre	Peigne	Scoubidou
Fort	1110-1-Herbiers Zostera marina					Sensibilisation	Sensibilisation		
Moyen	1110-3- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl			∅ (priorité maërl échelle 3 sites)	∅ (priorité maërl échelle 3 sites)				
Fort	1170-5-La roche infralittorale en mode exposé							Amélioration des connaissances (champs de blocs) + mesure spatiale éventuelle Réflexion sensibilisation sur temps de traîne	Réglementation existante + suivi
Moyen à Fort	1170-5-Laminaires mixtes clairsemées								
Moyen	1170-5-Macroalgues subtidales								
Moyen	1170-R09-Roches et blocs circalittoraux	Sensibilisation	Sensibilisation						

∅ = « absence de mesure »

Modalités pour la mise en œuvre des mesures :



- **Acquisition de connaissances :**

- Des besoins de connaissances complémentaires ont été identifiés pour différents habitats en lien avec les ARP :

- ➔ Laminaires : recensement des connaissances et lacunes sur la localisation des champs de blocs (stage en cours) et acquisitions de connaissances complémentaires sur la localisation des champs de blocs sensibles au retournement par le peigne le cas échéant

- **Suivi :**

- Dans les cas où des mesures réglementaires sont prises l'OFB accompagne ces mesures à travers des suivis (stationnel) de l'habitat pour permettre d'apprécier les effets des mesures prises.

Ordre du jour

- 1) Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h
- 2) Bilan de l'animation du site
- 3) Prévisionnel septembre 2021 - octobre 2022
- 4) Présentation de « l'analyse de risques pêche »
- 5) Présentation du projet RESPECT
- 6) Point d'information :
 - Validation de la ZNIEFF marine de Penmarc'h
 - Mise en œuvre des Zones de Protection Forte



● OBJECTIFS

- Sensibiliser les pêcheurs professionnels à la biodiversité marine
- Valoriser et développer les pratiques de pêche durable
- Répondre aux engagements du CRPMEM (Analyses risque pêche)

Echelle de travail : Bretagne/pêcheurs bretons

Partenaires :

- 5 Comités des pêches bretons
- COPIL : OFB, Etat, CNPMMEM, scientifiques..

Période : Novembre 2018 – Octobre 2021

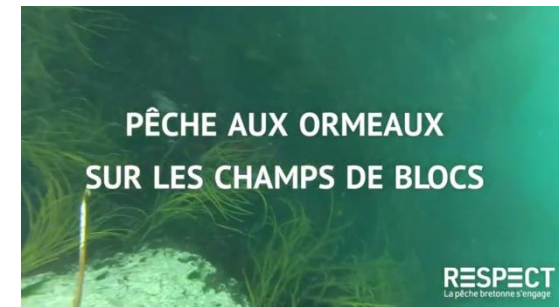
Financement : FEAMP / Co-financement FFP

Origines du projet : les analyses de risques habitats >> **Mesures de sensibilisation**

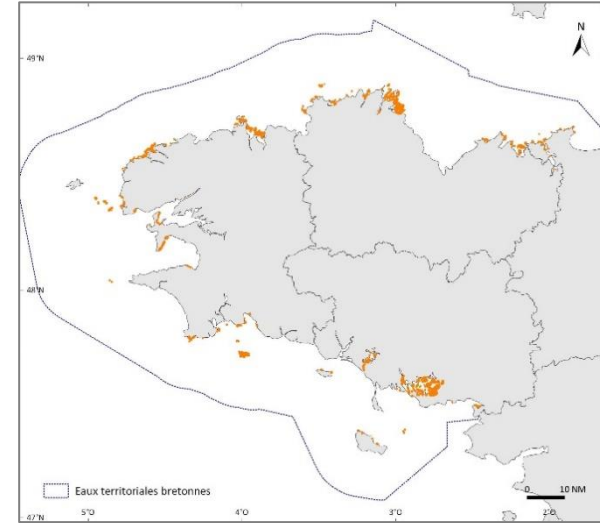
- ✓ Mieux connaître les habitats, leur importance et leur localisation
- ✓ Identifier des pratiques de pêche durables, compatibles avec la conservation des habitats

➔ **Production de contenus pédagogiques et d'outils de communication destinés aux pêcheurs professionnels (diffusion en 2021)**

- Limiter l'impact des casiers et filets dans les herbiers
- Pêcher durablement les ormeaux en plongée dans les champs de blocs
- Déclarer ses captures accidentelles de mammifères marins
- La gestion des engins de pêche usagés
- Recycler ses filets de pêche (1/2) : le désassemblage
- Recycler ses filets de pêche (2/2) : un exemple de valorisation locale avec Fil&Fab
- Réduire la pollution issue des déchets de ramendage : la Sacabout de Maëlisse



Accords de cohabitation	Activités industrielles
Aires marines protégées	Délimitations maritimes
Habitats maërl / herbier	Pêche de la coquille St-Jacques
Récolte du goémon	Règlementation pêche



Exemple : zones d'herbiers

● **Supports**

- Clé USB
- Téléchargement en ligne



● **Formats**

- SHP, PTF, TZD, TZX (MaxSea / TimeZero)
- KML (Google Earth), GPX



- Diffusion des outils dans les Lycées maritimes bretons
- Interventions sur les thématiques environnement dans les formations pêche en lycées maritimes

- Création d'un site web dédié au projet avec mise à disposition de toutes les ressources : <https://www.respect-peches-durables.org>

The screenshot displays the website's navigation bar with the following items: ACCUEIL, CONNAÎTRE ET AGIR, **MON AIRE MARINE PROTÉGÉE** (circled in red), LES COMITÉS EN ACTION, RESSOURCES, DONNÉES GÉOGRAPHIQUES, and ACTUALITÉS. Below the navigation bar, a large underwater photograph of seagrass is shown. To the left of this photo is a map titled 'Natura 2000 Penmarc'h - Les Glénan - Trévignon' with a legend for 'Site Natura 2000' and 'Site Natura 2000'. A red arrow points from the circled menu item to the map. On the right side of the page, there is an 'Actualités' section with a post about sea turtles dated 16 MARS 2021 and another post about an exhibition dated 22 JANVIER 2021.

Ordre du jour

- 1) Rappel sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h
- 2) Bilan de l'animation du site
- 3) Prévisionnel septembre 2021 - octobre 2022
- 4) Présentation de « l'analyse de risques pêche »
- 5) Présentation du projet RESPECT
- 6) Point d'information :
 - Validation de la ZNIEFF marine de Penmarc'h
 - Mise en œuvre des Zones de Protection Forte



6. Validation de la ZNIEFF Marine de Penmarc'h

Roches de Penmarc'h, 2010 : Carte des sites inventoriés



6. Validation de la ZNIEFF Marine de Penmarc'h

Résultats de la validation en CSRPN-Bretagne (2021)

ZNIEFF 2

- 13 espèces peu communes présentant des faciès particulièrement développés (liste 2), dont l'échinoderme *Antedon bifida*, l'anthozoaire *Parazoanthus axinellae* et l'hydraire *Sertularia argentea*
- 5 espèces en marginalité écologique (liste 4), dont les bryozoaires *Smittina cervicornis* et *Cellaria salicornioides*
- 24 espèces autochtones rares (liste 5), dont les éponges *Aptos papillata* *Halicnemis patera* et *Halisarca dujardinii* et l'algue *Myriogramme alliacea*
- 6 espèces ingénieuses et/ou jouant un rôle d'indicateur d'importance, permettant un habitat diversifié (liste 6), dont les algues *Laminaria digitata*, *Laminaria hyperborea*, *Laminaria ochroleuca* et *Saccorhiza polyschides* et l'annélide *Lanice conchilega*

ZNIEFF 1

- 10 espèces peu communes présentant des faciès particulièrement développés (liste 2) dont les hydriaires *Gymnangium montagui* et *Tubularia indivisa* et l'éponge *Thymosia guernei*
- 3 espèces en marginalité écologique (liste 4), dont les bryozoaires *Cellaria sinuosa* et *Porella compressa* et l'hydraire *Halecium beanii*
- 15 espèces autochtones rares (liste 5) dont *Phakellia ventilabrum* et *Axinella infundibuliformis* et les 3 espèces de brachiopodes *Megerlia truncata*, *Terebratulina retusa* et *T. septentrionalis*
- 3 espèces ingénieuses et/ou jouant un rôle d'indicateur d'importance, permettant un habitat diversifié (liste 6) : les algues *Laminaria hyperborea* et *Saccorhiza polyschides* ainsi que l'annélide *Lanice conchilega*

Espèces déterminantes : ZNIEFF 2 : 37
ZNIEFF 1 : 23

Habitats déterminants : ZNIEFF 2 : 22
ZNIEFF 1 : 12



Homaxinella subdola



Porella compressa



Phakellia ventilabrum et/ou
Axinella infundibuliformis



Pentapora fascialis et
Eunicella verrucosa



Alcyonium
glomeratum



Megerlia truncata

6. Mise en œuvre des Zones de Protection Forte

Une mesure à mettre en œuvre au titre du Plan d'action pour les milieux marins :

« Compléter le réseau des aires marines protégées par la mise en place de protections fortes (ZPF) sur les secteurs de biodiversité marine remarquable »

Reprise dans le Programme d'actions du Document Stratégique de Façade (DSF) : fiche AT 01

- « Développer le réseau des zones de protection forte et en renforcer le contrôle »
- Les listes de ZPF potentielles seront approuvées avec les plans d'actions des documents stratégiques de façades
- Leurs contours précis seront définis en lien avec les comités de gestion des sites et validés par le Conseil maritime de Façade (CMF)
- L'attribution du statut de ZPF sera donné in fine par le Ministère

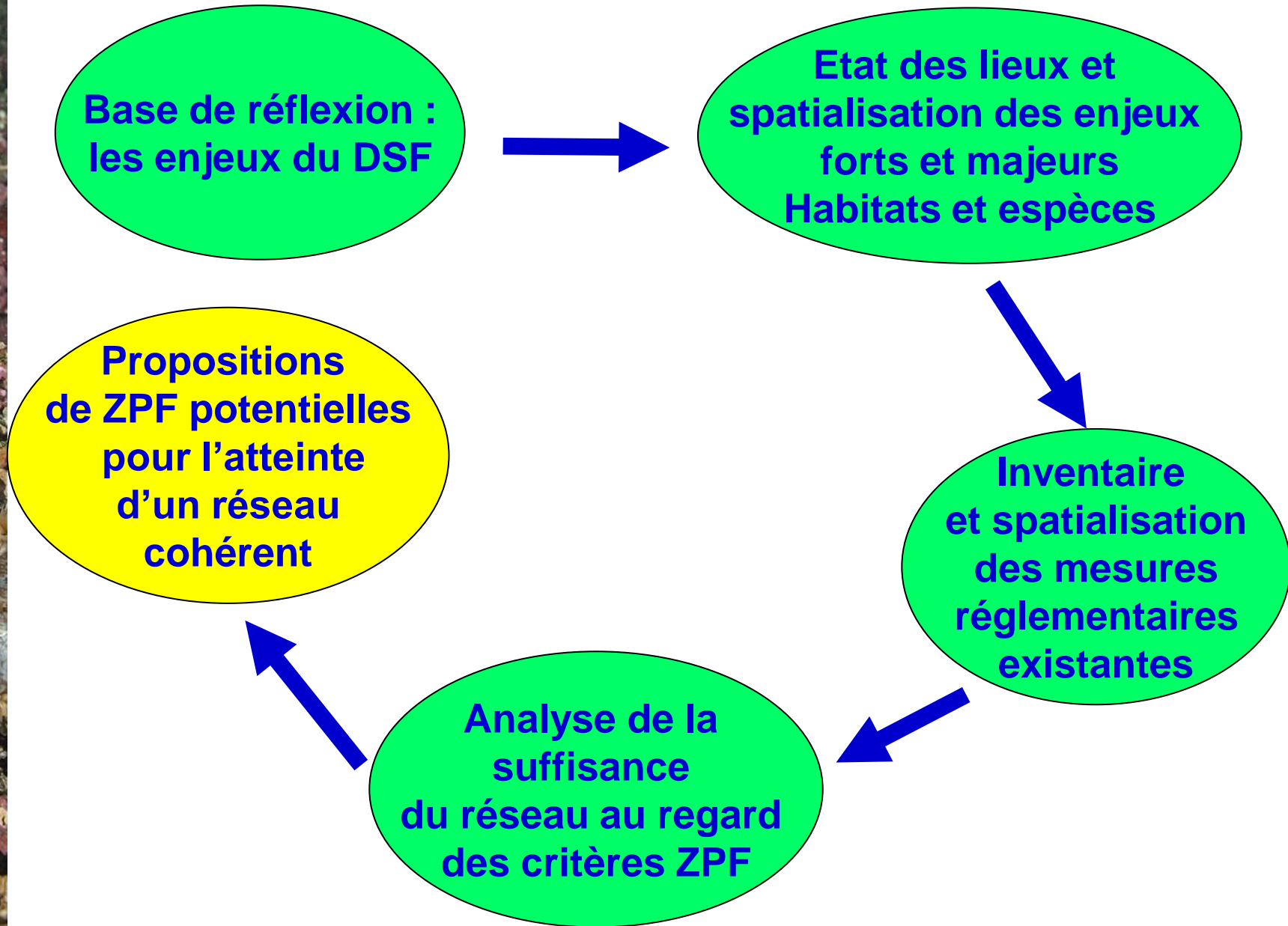


6. Les critères de définition d'une zone de protection forte

- 1) Porte sur la biodiversité remarquable définie par les enjeux écologiques forts et majeurs de la DCSMM (annexe 5 du Document Stratégique de Façade – DSF)
- 2) Est prioritairement mise en place au sein d'une aire marine Protégée
- 3) Dispose d'une réglementation particulière des activités permettant de diminuer très significativement voire de supprimer les principales pressions sur les enjeux écologiques justifiant la protection forte
- 4) S'appuie sur un document de gestion, élaboré par l'organe de gouvernance de l'AMP considérée, définissant des objectifs de protection et un système d'évaluation de l'efficacité du dispositif
- 5) Bénéficie d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités



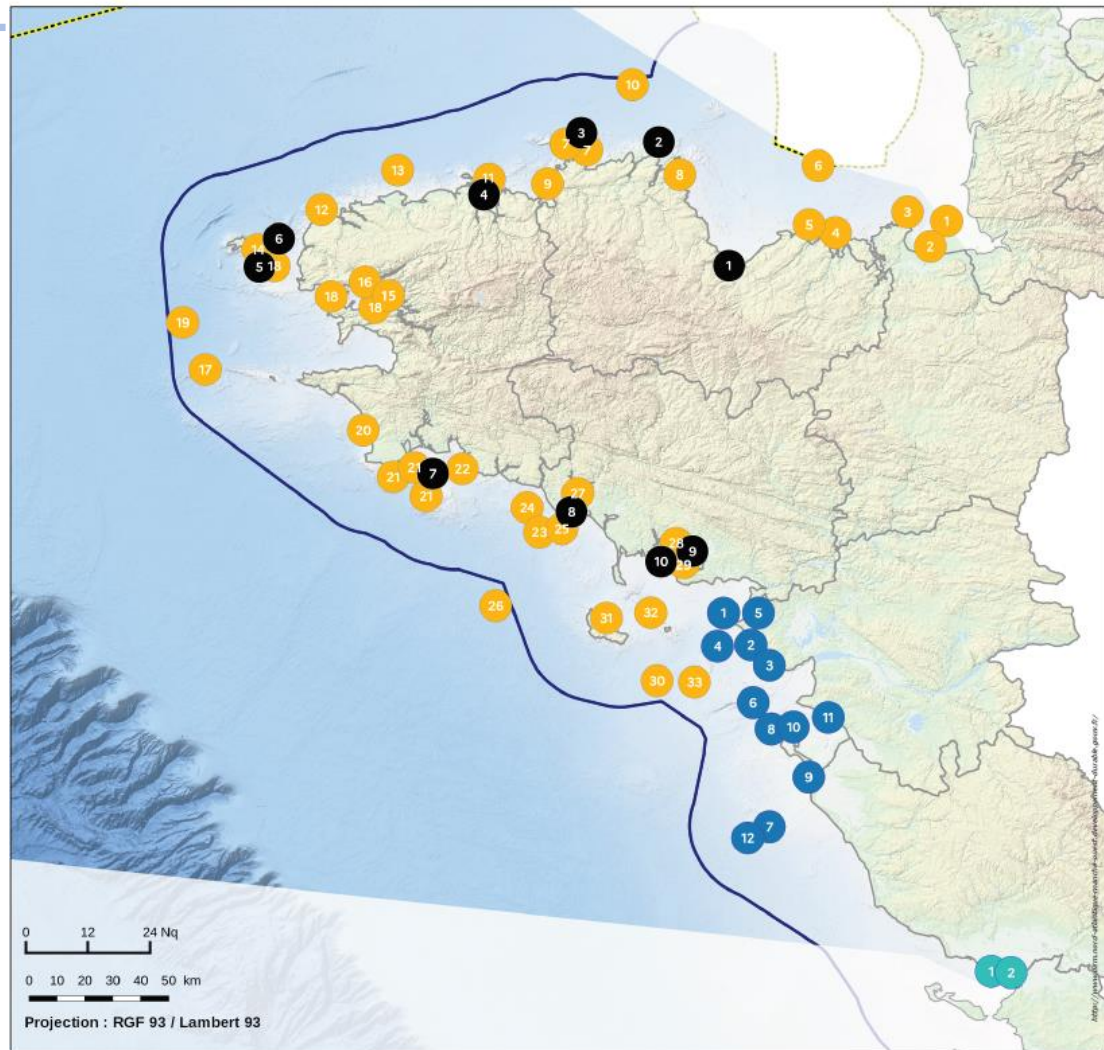
6. Méthode d'identification des propositions de ZPF potentielles



Carte de synthèse

Secteur d'étude des ZPF potentielles

Façade NAMO (Bretagne Pays de la Loire)



Secteur d'étude de ZPF* existante ou potentielle

pour la Bretagne :

 ZPF potentielle


 ZPF existante

Pour les Pays de la Loire :


 ZPF potentielle

 ZPF existante

Fond de carte







 Limite des 12 milles

 Zone économique exclusive (ZEE)

 Limite de département



6. ZPF potentielles pour le secteur DCSMM 17 - Finistère Sud

Secteur DCSMM	 Secteurs d'étude ZPF existantes  Secteurs d'étude ZPF potentielles	Enjeux environnementaux identifiés dans le cadre du DSF
 20	17 Baie d'Audierne	Enjeux faibles - Reproduction du gravelot à collier interrompu
 7	17 Îles aux moutons arrêts de protection de biotope	Enjeux majeurs - Reproduction de la sterne de Dougall Enjeux forts - Reproduction de la sterne caugek et de la sterne pierregarin Autre enjeux couverts : reproduction du gravelot à collier interrompu
 21	17 Archipel des Glénan - Île aux Moutons - récifs roches de Penmarc'h	Enjeux majeurs - Reproduction de la sterne de Dougall Enjeux forts - reproduction de la sterne caugek et de la sterne pierregarin Enjeux forts - habitats biogéniques : bancs de maërl, forêt de laminaires, herbiers de zostères - vases circalittorales, vases subtidales - peuplements à haploops - récifs infra littoraux
 22	17 Trévignon	Enjeux forts - habitats biogéniques : banc de maërl